



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DU 30 JUIN 2020 AU 30 NOVEMBRE 2022

Une femme agressée sexuellement en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juillet 2020 indique qu'en date du 26 juin 2020, vers 21 heures, sur la sous-colline Bukangara, colline Siza, zone Gisenyi, commune et province Makamba, Jacqueline Kabura, âgée d'environ 48 ans, a été blessée au niveau de son sexe et du front à l'aide d'une scie par Pascal Ndarushimana, voisin de cette victime, menuisier. Selon des sources sur place, cette victime a été immédiatement évacuée vers l'hôpital Makamba. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Makamba, en date du 29 juin 2020.

Une femme violée en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2020 indique qu'en date du 22 juin 2020, sur la colline Siza, zone Gisenyi, commune et province Makamba, A. N. a été violée dans son champ de patates douce par Antoine Minani. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Makamba.

Une fillette violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juin 2020 indique qu'en date du 23 juin 2020, sur la colline Mirinzi, commune et province Muramvya, C. M., âgée de 3 ans, a été violée dans un champ de manioc par Yves Nishimwe, âgé de 22 ans, résidant sur cette colline, originaire de la zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 24 juin 2020 et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 3 juillet 2020.

Deux fillettes violées en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juin 2020 indique qu'en date du 26 juin 2020, sur la colline Musongati, commune Kiganda, province Muramvya, L.B., âgée de 3 ans et sa grande sœur A.I., âgée de 5 ans, ont été violées par Lionel Irankunda, élève, âgé de 17 ans, neveu du père des victimes, originaire de cette colline et Aaron Ndayishimiye, âgé de 15 ans, originaire de la colline Gikomero, commune Rango, province Kayanza. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont été arrêtés en date du 27 juin 2020 et détenus au cachot de la brigade de Kiganda.

Une fille violée en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 3 juillet 2020, sur la colline Ndava-Busongo, commune Gihanga, province Bubanza, A.N, âgée de 17 ans, a été violée par Lambert Bizimana, âgé de 18 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a appelé la victime dans une maison en chantier et il l'a violée. Selon les mêmes sources, Lambert Bizimana a été arrêté et conduit au commissariat communal de police à Gihanga puis transféré à la prison de Bubanza.

Une fillette violée en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 12 juillet 2020, sur la colline et commune Gihanga, province Bubanza, J.P.N, âgée de 6 ans, a été violée par Claude Irankunda, travailleur domestique, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, la victime était allée à la maison où l'auteur présumé travaillait puis elle a été prise par force. La victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza et l'auteur présumé a été arrêté.

Un garçon violé en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 9 juillet 2020, au village IV, commune Gihanga, province Bubanza, K.C, âgé de 9 ans, a été sodomisé par Eric Niyonkuru, âgé de 18 ans. Selon des sources sur place, K. a été accusé par l'auteur présumé de battre son chien. La victime a été transférée à l'un des hôpitaux de Bujumbura Mairie. L'auteur présumé a été arrêté et conduit au cachot de poste de police de Gihanga.

Une femme blessée en commune Bukemba, province Rutana

En date du 20 juillet 2020, sur la colline, zone et commune Bukemba, province Rutana, Violette Kamikazi a été blessée à l'aide d'une machette au niveau de la tête, du cou et des bras par son mari Gordien Nimbona. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée d'infidélité. Après ce forfait, ce présumé auteur s'est rendu directement au poste de police de Bukemba pour rapporter les faits et il a été détenu. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital de Rutana par ses voisins pour y bénéficier des soins médicaux.

Une personne violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juillet 2020 indique qu'en date du 25 juillet 2020, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, C.M, âgée de 9 ans, originaire de cette même colline, a été violée par un homme, âgé de 20 ans de la même localité. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a demandé à la victime de lui montrer le chemin allant à la rivière et il l'a violée par après dans une brousse tout près de cette rivière. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a pris le large après l'acte tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une femme blessée en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 29 juillet 2020, vers 19 heures, sur la colline Canika, commune Vumbi, province Kirundo, la nommée Batamuriza, épouse du nommé Mbweni, a été coupée une partie de l'oreille par son époux. Selon des sources sur place, cet incident a eu lieu suite aux disputes survenues après que la victime ait vendu une poule à l'insu du chef de ménage. Selon les mêmes sources, cette victime a été soignée au CDS Nyamisagara tandis que le chef de ménage a été arrêté des policiers et détenu au cachot communal de Vumbi.

Une femme battue et blessée en commune et province Rutana

En date du 8 août 2020, vers 19 heures, sur la colline Rutana, commune et province Rutana, Concilie Niyonzima a été battue et blessée au niveau de la tête et de la bouche par son mari Pontien Ndyabayingwa, l'accusant de concubinage. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rutana pour bénéficier des soins médicaux. Le présumé auteur a fui le lieu.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 5 août 2020, la nuit, sur la sous-colline Ruhisha, colline Kirema, commune et province Kayanza, Floride Nshimirimana, âgée de 27 ans a été tabassée et blessée au niveau du nez par son mari, Fulgence Ndayungeko, chauffeur. Selon des sources sur place, son mari l'avait envoyé acheter de la bière dans une boutique pour un visiteur et le boutiquier ne lui a pas remis la totalité de la somme parce qu'elle avait acheté de la bière sans avoir de bouteille vide. Revenue à la maison, son mari lui a demandé de lui remettre l'argent et lorsqu'il a constaté qu'il manquait 500 Fbu, il lui a exigé de retourner à la boutique pour qu'on lui donne la totalité. Comme la boutique était déjà fermée, et Floride n'a pas pu avoir cette somme. Son mari s'est mis à la tabasser et leur voisine est intervenue puis l'a conduite à l'hôpital de Kayanza car elle était dans un état critique.

Deux fillettes violées en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 août 2020 indique qu'en date du 1er août 2020, sur la colline Ruvumu, commune Kiganda, province Muramvya, Jean-Paul Niyubahwe, âgé de 13 ans, originaire de la colline Matyazo de la même commune, berger sur la colline Ruvumu, a violé A.M.R. I., âgée de 6 ans et A.B. I., âgée de 5 ans, dans sa chambre. Selon des sources sur place, le présumé auteur travaillait chez les parents de ces enfants.

Une fillette violée en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 19 août 2020, vers 8 heures, sur la colline Kabere, zone et commune Mabayi, province Cibitoke, A. H, âgée de 16 ans a été violée par Salvator Niyibigira, âgé de 46 ans, infirmier à l'hôpital de Mabayi. Selon des sources sur place, le forfait a été commis dans un champ de manioc et ils y ont passé toute une nuit. Selon les mêmes sources, Salvator Niyibigira est récidiviste de cette même infraction parce qu'au cours de ces 2 ans derniers, il avait eu 3 mutations disciplinaires accusé de tentative de faire des rapports sexuels par force avec les patientes pendant la garde de nuit. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cibitoke.

Une fillette violée en commune Rutegama province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2020 indique qu'en date du 29 juillet 2020 sur la colline Bubanda, commune Rutegama, province Muramvya, N.I âgée de 4 ans a été violée par Olivier Nteturuye, âgé de 15 ans, fils de Simbarakiye et de Nzeyimana, originaire de la colline Nyamitwenzi commune Rutegama et domestique chez le père de la victime.

Une femme blessée par son mari en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 18 août 2020, vers 20 heures, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Béatrice, âgée de 50 ans, membre du parti CNDD-FDD a été blessée sur le front à l'aide d'une lance par son mari Gaspard Bunati, âgé de 71 ans, aussi membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le mari a accusé sa femme de non-respect étant donné qu'elle n'avait pas préparé un bon repas ce soir-là. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par ses voisins au CDS Buhiga où elle a été hospitalisée. Le présumé auteur a été arrêté par la police puis conduit au cachot communal de la police à Buhiga mais par après il a été relâché pour être garde malade de sa femme.

Une personne violée en commune et province Kayanza

En date du 22 août 2020, au centre de Kayanza, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, M.N., âgée de 15 ans, résidant sur la colline Muhweza, a été violée par Tharcisse Ndayishimiye, résidant sur la colline Musave de la même commune. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le panier que la victime portait sur sa tête et l'a conduite par force dans une maison non habitée qui servait de magasin. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police à Kayanza en date du 23 août 2020.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 26 août 2020, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Evelyne alias Maman Ange a été battue nue et piétinée au niveau de la tête par son mari Gélase Nsengiyumva, secrétaire communal et Imbonerakure. Selon des sources sur place, cette

victime a été accusée d'avoir plaidé pour son enfant de 3 ans qui venait d'être battu aussi avec un gros bâton par Gélase l'accusant de lui avoir volé de l'argent. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par ses voisins et l'ont conduite au CDS Bugenyuzi lorsqu'elle saignait. Le présumé auteur qui est resté libre récidive dans ses actes de violences contre sa femme.

Une élève violée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 15 septembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Kabuyenge, commune Gisuru, province Ruyigi, Fanuel Keshimana, préfet des études au Lycée communal Kabuyenge, a violé V.N., élève finaliste en science, audit Lycée. Selon des sources sur place, il a été surpris par un membre du corps enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux et l'expertise médicale a confirmé la commission de l'acte tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers de Kabuyenge. En date du 16 septembre 2020, lors d'un procès de flagrance, le TGI de Ruyigi a condamné Fanuel à une peine de 25 ans de SP province Ruyigi, Fanuel Keshimana, préfet des études au Lycée communal Kabuyenge, a violé V.N., élève finaliste en science, audit Lycée. Selon des sources sur place, il a été surpris par un membre du corps enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux et l'expertise médicale a confirmé la commission de l'acte tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers de Kabuyenge. En date du 16 septembre 2020, lors d'un procès de flagrance, le TGI de Ruyigi a condamné Fanuel à une peine de 25 ans de SP.

Une femme violée en commune et province Bubanza

En date du 7 septembre 2020, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Giko, colline Shari I, commune et province Bubanza, V., âgée de 24 ans, veuve, a été violée par des hommes armés non identifiés à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été transportée au centre Seruka, le matin du 8 septembre 2020, pour des soins appropriés. Selon les mêmes sources, sur cette colline, ces hommes armés se sont introduits dans 7 ménages des veuves où ils ont volé des téléphones et de l'argent.

Une femme battue et blessée en commune Buhiga, province Karuzi

Dans la nuit du 9 septembre 2020, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Anicet Citegetse, Imbonerakure, âgé de 33 ans, a battu sa femme Marie Claire Iranzi, âgée de 24 ans. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au front et sa tête présentait des gonflements. Elle a été conduite à l'hôpital de Buhiga où elle est hospitalisée. Selon les mêmes sources, il l'a battue quand elle était en train de l'accuser de vagabondage sexuel. L'auteur a été arrêté par la police est incarcéré au cachot communal de la police à Buhiga en date du 10 septembre 2020, vers 12 heures, mais il a été relâché le lendemain vers 15 heures.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 9 septembre 2020, vers 18 heures, sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Rose Nzeyimana, âgée de 27 ans, a été battue sur tout le corps à l'aide d'un gros

bâton par son mari Fridolin Habarugira, âgé de 35 ans, enseignant. Selon des sources sur place, la victime a été secourue par ses voisins qui l'ont conduite au CDS Buhiga avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de Buhiga. Selon les mêmes sources, le mobile de cette attaque est que sa femme avait travaillé à la CECI et avait mandaté son mari pour pouvoir lui ramener son salaire en date du 2 septembre 2020 car elle était malade, mais ce dernier ne lui a pas remis son argent. Quand elle lui a demandé de lui remettre son argent, il l'a injuriée en l'attaquant à coups de bâton.

Une fille violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 14 septembre 2020, vers 9 heures, sur la colline Jenda rural, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, A.B., travailleuse domestique, a été violée à la maison par le nommé Ndikumana, gardien de vaches, Imbonerakure de la dite colline. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure qui gardait les vaches est rentré à la maison pour violer cette victime quand leurs patrons étaient au travail. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et les voisins qui sont vite intervenus l'ont conduite à l'hôpital de Jenda tandis que le présumé auteur a pris fuite. L'expertise médicale a confirmé l'acte du viol.

Deux personnes violées en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 11 juillet 2020, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, deux jeunes filles Y.K., âgée de 4 ans et sa grande sœur, C. U., âgée de 8 ans, résidents sur la colline Rukere, de la même commune, ont été violées par Innocent Conayisavye, âgé de 15 ans, leur domestique. Selon des sources sur place, les parents des enfants l'ont appris en date du 30 août 2020 grâce aux dénonciations du présumé auteur par un enfant des voisins et ont emmené leurs filles à l'hôpital de Kayanza pour l'expertise médicale. Selon les mêmes sources, ces parents ont décidé de chasser Innocent de leur maison.

Une fille violée en commune Marangara, province Ngozi

En date du 28 septembre 2020, vers 11 heures, sur la colline Kigufi, commune Marangara, province Ngozi, S.I., âgée de 13 ans, a été violée par son voisin Daniel Nsengiyumva, âgé de 24 ans, père de 2 enfants. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est introduit à la maison lorsque les parents n'étaient pas là et il lui a offert 500 fbu pour la violer. Selon les mêmes sources, le CDS Kigufi a reçu la victime et l'a transféré à l'hôpital de Kiremba pour des soins médicaux. Le soir du même jour, le présumé auteur a été arrêté par les voisins et le lendemain matin, des policiers l'ont conduit au cachot communal de police à Marangara.

Une fille violée en commune et province Muyinga

En date du 25 septembre 2020, sur la colline Mukoni, commune et province Muyinga, D. I., âgée de 4 ans, a été violée par Abdallah Ntakimazi, âgé de 70 ans, agriculteur de cette localité. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été surpris chez lui par les voisins qui cherchaient la fille et ils ont alerté la police qui est venu l'arrêter avec un mandat du procureur. Selon des sources

policières, il a commis ce viol en vue de maintenir et d'augmenter ses richesses comme l'ont recommandé ses sorciers. Il a été arrêté et détenu au cachot de la PJ à Muyinga.

Une femme blessée par son mari en commune et province Kayanza

En date du 23 septembre 2020, sur la sous-colline Gasura, colline Kinga, commune et province Kayanza, Célenie Maniratunga, originaire de la même sous-colline a été blessée chez elle à l'aide d'une petite houe au niveau de la tête par son mari, Benoît. Selon des sources sur place, les deux conjoints avaient passé la journée ensemble à partager de la bière de sorgho dans un bistrot dénommé « Chez Nagasaro ». Selon les mêmes sources, pour rentrer, la victime a été laissée par son mari l'accusant de traîner en cours de chemin alors qu'elle accompagnait une voisine en état d'ébriété. A son arrivée, Célenie a reçu ce coup sur la tête de la part de son mari et elle a été conduite au CDS Muhweza avant d'être transférée à l'hôpital de Kayanza.

Une fillette violée en commune Kibago, Province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2020 indique qu'en date du 26 novembre 2020, sur la colline Mbizi, zone et commune Kibago, province Makamba, F.I, âgée de 9 ans, a été violée par Ferdinand Nizigiyimana, âgé de 27ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a menacé de tuer la victime en cas de révélation du crime. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été détenu au cachot du commissariat communal de Kibago.

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 novembre 2020 indique qu'en date du 23 septembre 2020, dans la maison de son père sise au centre Ruyigi, la surnommée J., a été violée par son père du nom de Tharcisse Karugendo, commerçant, originaire de Kwisumo, zone Bwagiriza, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et condamné à 25 ans de prison ferme. Selon les mêmes sources, il a été détenu au cachot de la police de Ruyigi avant d'être transféré à la prison centrale de Ruyigi.

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 novembre 2020 indique qu'en date du 28 novembre 2020, au quartier Gasanda, commune et province Ruyigi, D.I, une jeune fille de moins de 15 ans, travailleuse domestique a été violée par Joseph, son employeur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été détenu à la prison centrale de Ruyigi.

Une personne violée en commune et province Makamba

En date du 5 décembre 2020, vers 8 heures, au quartier Swahili, 3ème avenue, A.K.N, âgé de 11 ans, a été violé par Niyukuri Dorine, âgée de 20 ans, originaire de la colline Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources, la victime présentait des signes du viol au niveau de son sexe. Le présumé auteur a été détenu au cachot du commissariat communal de Makamba.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} décembre 2020 indique que dans la soirée du 28 novembre 2020, sur la colline Gitwa, zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, Anésie Banyihishako, une quinquagénaire, a été blessée par son mari Boniface Ntahimpera, membre influent du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le couple avait passé la journée ensemble en partageant la bière. Arrivés à leur domicile, leur fils leur a dit qu'on lui avait volé son poste de radio et Boniface a avoué, après une longue discussion, qu'il l'avait vendu. Furieuse, Anésie a dit à son mari qu'il avait mal agi. En réaction, son mari l'a tabassée et Anésie s'est enfuie en courant. Il lui a lancé une grosse pierre qui l'a grièvement blessée au niveau du visage. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kaburiri de la même commune pour bénéficier des soins médicaux avant d'être transférée à l'Hôpital Kayanza. Le présumé auteur reste toujours libre.

Une femme blessée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} décembre 2020 indique que dans la nuit du 29 novembre 2020, sur la colline Nyakibari, commune Muruta, province Kayanza, Ferdinatte Nyandwi a été tabassée à coups de hache par son mari Barnabé Minani. Selon des sources sur place, la famille partageait le repas quand Barnabé en état d'ébriété a renversé l'assiette contenant le repas sur le feu et il s'est éteint. Tentant de le rallumer, son mari a pris une hache et l'a frappée au niveau des reins et est sorti de la maison. Selon les mêmes sources, la victime et ses enfants ont crié au secours et son époux est revenu avec la même hache et l'a frappée au niveau du bras. Le présumé auteur a pris le large et la victime a été évacuée au CDS Muruta pour des soins médicaux.

Une femme blessée en commune Tangara, province Ngozi

En date du 7 décembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Kananira, commune Tangara, province Ngozi, la nommée Nihoreraho, âgée de 25 ans, a été blessée au niveau de la tête par son mari Ngendakumana, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot communal de la police en date du 8 décembre 2020 pour des raisons d'enquête.

Une personne blessée en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 13 décembre 2020, sur la colline Mihigo, commune Ntega, province Kirundo, Antoine Macumi a blessé sa femme nommé Nyabenda à l'aide d'une machette au niveau de la tête à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir des relations extraconjugales. Cette femme a été conduite au CDS Ntega et le présumé auteur a pris le large.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 16 décembre 2020, vers 2 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Mariam Ndiokubwayo, âgée de 48 ans, a été ligotée les bras puis battue à coups de pieds et de poings par son mari, Souleymane Ndayisenga, âgé de 54 ans, polygame. Selon des sources sur place, la victime demandait pourquoi son mari avait vendu une propriété familiale sise sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, sans son consentement. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et incarcéré au cachot de la police à Buhiga.

Une personne violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 26 novembre 2020, près d'un hôtel communément appelé chez Enzo, sur la colline Mpehe, zone Bugarama, commune et province Muramvya, S., aliénée mentale, a été violée par Eric Ndayishimiye, originaire de la colline Gishubi, zone Ryarusera, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle quand elle a été interceptée par Eric. Le présumé a été arrêté et incarcéré à la prison de Muramvya en date du 18 décembre 2020.

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 7 décembre 2020, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, M.N, élève, âgée de 15 ans, a été violée par Jean Claude Ndayisaba, cultivateur, en complicité avec Aimable Irakoze qui a empêché la victime de crier en lui fermant la bouche. Selon des sources sur place, Jean Claude et son complice ont été détenus à la brigade de Muramvya puis transférés à la prison de Muramvya, en date du 18 décembre 2020.

Une personne violée en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 décembre 2020 indique que dans la nuit du 19 décembre 2020, dans un bistrot situé sur la colline Ruvumu, au chef-lieu de la commune Songa, province Bururi, S.N., âgée de 20 ans, originaire de la colline Jenda, commune Songa, a été violée par son patron Elvis Arakaza, OPJ, propriétaire de ce bistrot, armé d'un couteau. Selon des sources sur place, la victime a été violée toute la nuit. Selon les mêmes sources, les parents de cette victime ont porté plainte chez l'administrateur communal de Songa et au parquet de Bururi. Elvis a été arrêté par des policiers du parquet et l'ont conduit au cachot du commissariat de police à Bururi. La victime a été conduite à l'hôpital de Matana le lendemain pour y bénéficier des soins médicaux.

Une femme battue en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 décembre 2020 indique qu'en date du 20 décembre 2020, sur la sous-colline Rubindi, colline Kinyami, commune Busiga, province Ngozi, Eliane Nyandwi, âgée de 23 ans, a été tabassée par son mari, David Mugisha, à l'aide des coups de pied, de poings et des gifles. Selon des sources sur place, la victime avait demandé de l'argent

plusieurs fois à son mari pour acheter de l'engrais chimique pour ses cultures mais il faisait la sourde oreille. Selon les mêmes sources, à cette même date, son mari lui avait donné de l'argent pour aller acheter des vivres au marché mais Eliane a acheté 1 kg d'engrais chimique avec l'argent qui restait, ce qui a entraîné la colère à son mari. La victime a été conduite au CDS de Kinyami et le lendemain, elle a été transférée à l'hôpital de Kayanza pour y bénéficier des traitements médicaux.

Une personne blessée en commune et province Rutana

En date du 23 décembre 2020, sur la sous-colline Mikurira, colline, commune et province Rutana, Jean Ndayongeje, âgé de 46 ans, a été blessé au niveau du visage, tout près de l'œil à l'aide d'une machette par son épouse Claudette Niyokindi, âgée de 39 ans. Selon des sources sur place, Claudette avait l'habitude de rentrer la nuit vers 21 heures et à cette date elle est rentrée vers 22 heures. Son mari lui a demandé pourquoi elle est rentrée tard et Claudette l'a attaqué. Cette victime a été vite conduite à l'hôpital de Rutana tandis que Claudette a été conduite au cachot du poste de police de Rutana.

Une fille violée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2020 indique qu'en date du 1er novembre 2020, vers 23 heures, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, N.N., âgée de 17 ans, travailleuse domestique sur la colline et zone Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, a été violée par APC2 Cyriaque Bivakumana, policier du commissariat communal de Rugombo. Selon des sources sur place, la victime était détenue depuis le 30 octobre 2020 au cachot du poste communal de police à Rugombo, accusée d'avoir volé des biens de son employeur. Selon les mêmes sources, la victime a été sortie de ce cachot par APC2 Cyriaque Bivakumana qui l'a violée et ce dernier a été surpris en flagrant délit par d'autres policiers. Le présumé auteur a été arrêté puis conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cibitoke et la victime a été conduite vers une structure sanitaire de Cibitoke.

Une élève violée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 5 novembre 2020, vers 13 heures, sur la sous-colline Sagara, colline et zone Mubaragaza, commune Mutumba, province Karuzi, une élève de l'ECOFO Mubaragaza, a été violée par Jean Marie Vianney Nduwarugira, enseignant de cette école. Selon des sources sur place, ce dernier a été appréhendé en flagrant délit dans sa maison par ses voisins et ils l'ont arrêté et remis à la police qui l'a conduit au parquet de Karuzi. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a avoué les faits et il a été conduit au cachot du commissariat provincial de police de Karuzi en attendant le procès.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2020 indique qu'en date du 15 octobre 2020, sur la colline Gikonge, commune Bukeye, province Muramvya, F.I, âgée de 9 ans, a été violée par Vianney Niyonsaba, âgé de 27 ans, son voisin. Selon des sources sur place, le

présupposé auteur s'est introduit chez la victime qui revenait de l'école. La victime a crié puis les voisins lui ont porté secours et ont arrêté le présumé auteur. Il a été détenu au cachot communal de Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya.

Une fillette violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2020 indique qu'en date du 29 octobre 2020, au sous-quartier Kigwati, colline, commune et province Muramvya, A.A.I, âgée de 6 ans, a été violée par Hervé Niyonkuru, âgé de 16 ans, travailleur domestique chez les parents de la victime et originaire de la colline Masango, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, elle a été violée dans la chambre du présumé auteur. Ce dernier l'avait mentie qu'il voulait lui prêter son téléphone pour des jeux. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été surpris par le frère de la victime. Le présumé auteur a été arrêté le même jour puis transféré au parquet de Muramvya le 5 novembre 2020.

Une fillette violée en commune et province Rutana

En date du 5 novembre 2020, vers 10 heures, au quartier Majambere I, commune et province Rutana, C.B.I., âgée de 7 ans, a été violée à la maison par Yvan Ndikuriyo, travailleur domestique chez les parents de la victime. Selon des sources sur place, le père de la victime est revenu du service et a trouvé sa fillette en train de pleurer et cette dernière lui a raconté ce qui lui est arrivé. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour y bénéficier des soins tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police de Rutana.

Une élève violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 9 novembre 2020, vers 11 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, D. I, âgée de 17 ans, élève au Lycée communal Buhiga, a été violée par Berchmans Nkerandanga, âgé de 50 ans, enseignant à l'ECOFO Karunyinya de la même commune. Selon des sources sur place, les voisins ont surpris cet enseignant dans une brousse située près du Lycée communal Buhiga avec cette fille et ont appelé deux Imbonerakure, Robert alias Bob Marley et Elysée, qui ont négocié pour qu'il leur donne une somme d'argent mais en vain. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont alerté la police qui l'a conduit au cachot de la commune Buhiga, vers 23 heures. La victime a été conduite à l'hôpital Buhiga pour des tests et les résultats ont confirmé que l'acte a eu lieu. Le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial.

Une fille violée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 20 novembre 2020, vers 16 heures, sur la colline Mugu, zone et commune Vugizo, province Makamba, V.Y, âgée de 16 ans, a été violée par Alexis Nirema, âgé de 30 ans, marié et père de deux enfants. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Vugizo.

Une fille violée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 20 novembre 2020, sur la colline Rimbo, zone Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, G.I, âgée de 15 ans, résidant sur cette même colline, a été violée par Joseph Murera résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris le large après ce forfait.

Une femme blessée en commune Ntega, province Kirundo

Dans la nuit du 28 novembre 2020, vers 23 heures, sur la sous-colline Buyukana, colline Gisitwe, zone et commune Ntega, province Kirundo, Boniface Minani, âgé de 47 ans, père de 5 enfants, a blessé à coups de couteaux Confidence Kamariza, son épouse, âgée de 35 ans, au niveau du cou et de la gorge. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est rendu directement au commissariat communal de police pour déclarer le crime qu'il venait de commettre. Selon les mêmes sources, il a été détenu au cachot dudit commissariat tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférée à l'hôpital de Ngozi, en date du 29 novembre 2020.

Deux fillettes violées en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 11 juillet 2020, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, deux jeunes filles Y.K., âgée de 4 ans et sa grande sœur, C. U., âgée de 8 ans, résidents sur la colline Rukere, de la même commune, ont été violées par Innocent Conayisavye, âgé de 15 ans, leur domestique. Selon des sources sur place, les parents des enfants l'ont appris en date du 30 août 2020 grâce aux dénonciations du présumé auteur par un enfant des voisins et ont emmené leurs filles à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, ces parents ont décidé de chasser Innocent du travail.

Une élève violée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 15 septembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Kabuyenge, commune Gisuru, province Ruyigi, Fanuel Keshimana, préfet des études au Lycée communal Kabuyenge, a violé V.N., élève finaliste en science, audit Lycée. Selon des sources sur place, il a été surpris par un membre du corps enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux et l'expertise médicale a confirmé la commission de l'acte tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers de Kabuyenge. En date du 16 septembre 2020, lors d'un procès de flagrance, le TGI de Ruyigi a condamné Fanuel à une peine de 25 ans de SP.

Une fille violée en commune Marangara, province Ngozi

En date du 28 septembre 2020, vers 11 heures, sur la colline Kigufi, commune Marangara, province Ngozi, S.I., âgée de 13 ans, a été violée par son voisin Daniel Nsengiyumva, âgé de 24 ans, père de 2 enfants. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est introduit à la maison de la victime lorsque les parents n'étaient pas là et il lui a offert 500 fbu pour la violer. Selon les mêmes sources,

le CDS 7 Kigufi a reçu la victime et l'a transférée à l'hôpital de Kirembe pour des soins médicaux. Le soir du même jour, le présumé auteur a été arrêté par des voisins et le lendemain matin, des policiers l'ont conduit au cachot communal de police à Marangara.

Une fillette violée en commune et province Muyinga

En date du 25 septembre 2020, sur la colline Mukoni, commune et province Muyinga, D. I., âgée de 4 ans, a été violée par Abdallah Ntakimazi, âgé de 70 ans, cultivateur de cette localité. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été surpris chez lui par des voisins qui cherchaient la fille et ils ont alerté la police qui est venue l'arrêter avec un mandat du procureur et l'ont mis au cachot de la PJ à Muyinga. Selon des sources policières, le présumé auteur a commis ce viol en vue de maintenir et d'augmenter ses richesses comme l'ont recommandé ses sorciers.

Une femme blessée par son mari en commune et province Kayanza

En date du 23 septembre 2020, sur la sous-colline Gasura, colline Kinga, commune et province Kayanza, Célenie Maniratunga, originaire de la même sous-colline, a été blessée chez elle à l'aide d'une petite houe au niveau de la tête par son mari, Benoît. Selon des sources sur place, les deux conjoints avaient passé la journée ensemble à partager de la bière de sorgho dans un bistro dénommé « chez Nagasaro ». Selon les mêmes sources, pour rentrer, la victime a été laissée par son mari l'accusant de traîner en cours de chemin alors qu'elle accompagnait une voisine en état d'ébriété. A son arrivée, Célenie a reçu ce coup sur la tête de la part de son mari et elle a été conduite au CDS Muhweza avant d'être transférée à l'hôpital de Kayanza.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique qu'il y avait environ un mois, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fillette prénommée K., âgée de 14 ans, élève de la 5^{ème} année primaire à l'ECOFO Buhiga 1, a été violée par Katihabwa, âgé de 30 ans, chômeur, résidant sur cette colline. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait contraint la victime à ne pas dévoiler les faits et sa mère l'a connu après avoir constaté des signes de grossesse. En date du 12 octobre 2020, elle l'a conduite au CDS Buhiga pour des examens dont les résultats ont été confirmés positifs (grossesse et VIH). Selon les mêmes sources, ses parents ont porté plainte au poste de police et la police est allée chercher le présumé auteur mais il avait déjà fui.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 5 octobre 2020, vers 14 heures, sur la colline Kivogero, commune Bukeye, province Muramvya, H.M., âgée de 3 ans, a été violée par son grand-père, Lin Mpeteye, âgé de 78 ans, en lui promettant un beignet. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a violée dans une maison en cours de construction. Selon les mêmes sources, Lin a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Bukeye par des policiers en date du 14 octobre 2020. Il a été transféré à la prison de Muramvya, en date du 22 octobre 2020.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

En date du 11 octobre 2020, sur la sous colline Rutoke, colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Christine Ndayishimiye, âgée de 40 ans, a subi des violences physiques de la part de son mari Bonaventure Nsengiyumva. Selon des sources sur place, les deux conjoints avaient passé la journée ensemble en partageant de la bière et arrivés à la maison le mari l'a accusée d'infidélité. La victime a reçu un coup de pied au niveau des côtes, ce qui a entraîné une fracture d'une côte et elle a perdu connaissance. Bonaventure a pris aussi un gros caillou et l'a jeté au niveau de la tête de sa femme. La victime a été alitée au CDS Gatara pour subir des soins médicaux tandis que son époux a été arrêté et conduit au cachot de la commune Gatara pour des raisons d'enquêtes.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 décembre 2020 indique qu'en date du 17 décembre 2020, sur la colline Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, V.V., âgée de 3 ans, a été violée dans un champ de tripsacum tout près du collège Mushikamo par Pacifique Nshimirimana, âgé de 18 ans et originaire de la colline Gashingwa de la même commune. Selon des sources sur place, il a été arrêté par la police du poste de Mushikamo, en 18 décembre 2020 et a été détenu à la brigade de Rutegama.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 30 décembre 2020, sur la sous colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Constance Hakizimana a été battue par son mari Pierre Nteturuye. Selon des sources sur place, il avait l'habitude de la battre. Selon les mêmes sources, la victime a pris la décision de fuir et sa famille l'a recherchée et l'a trouvée sur la colline Shoti, commune et province Rutana après 3 jours. Elle est revenue à la maison en date du 3 janvier 2021, vers 21 heures quand son mari était arrêté et détenu au cachot du poste de police Rutana.

Une personne violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 janvier 2021 indique qu'en date du 31 décembre 2020, sur la sous-colline Butega, colline Kibingo, commune et province Kayanza, G.N., originaire de cette sous-colline, âgée de 15 ans, malade mentale, a été violée par Rodrigue Akimana, âgé de 18 ans, de cette même localité. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui a présenté un billet de 100 fbu pour la tromper. Rodrigue a été surpris en flagrant délit par le neveu de la victime et a pris le large. La victime a été évacuée d'urgence à l'hôpital de Kayanza pour bénéficier des soins médicaux. Le présumé auteur reste introuvable.

Une fille violée en commune Butezi, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2021 indique qu'en date du 10 décembre 2020, vers 19 heures, le prénommé Balthazar, OPJ de Butezi, a violé dans son bureau N.B., âgée de 15 ans, écolière à l'ECOFO Butezi, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des

sources sur place, après avoir remarqué l'absence de la victime à la maison, la famille l'a cherchée partout mais ne l'a pas trouvée. Arrivée à la maison, elle a expliqué qu'elle avait été violée. L'OPJ a essayé de corrompre la famille pour abandonner le procès mais en vain. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé est toujours libre mais le procès est en cours.

Agression sexuelle en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2021 indique qu'en date du 26 décembre 2020, vers 21 heures, à l'hôpital de Kirundo, S.N, âgée de 11 ans, garde malade de sa mère à cet hôpital, a été agressée sexuellement par Hilaire Ndikumana, radiologue. Selon des sources sur place, ce dernier a demandé à la mère d'envoyer sa fille pour aller récupérer son téléphone dans son cabinet et Hilaire l'a poursuivie puis l'a touchée sur les seins. Selon les mêmes sources, l'enfant a crié fort puis les malades et tout le personnel sont venus au secours. Les mêmes sources ajoutent que le présumé auteur a été vite détenu à la PJ Kirundo.

Une femme battue en commune Ntega, province Kirundo

En date du 16 janvier 2021, Rachelle Mukakarera a été battue par son mari, Pascal Muhigirwa, enseignant à l'ECOFO Runyankezi. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Kinyovu pour bénéficier des soins médicaux tandis que son mari a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de Ntega.

Une personne violée en commune et province Muramvya

En date du 12 janvier 2021, vers 10 heures du matin, dans une douche d'un voisin, au quartier Kigwati, commune et province Muramvya, A.B.I., âgée de 5 ans, a été violée par Elvis Niyinzigamye, âgé de 14 ans, travailleur domestique dudit voisin, originaire de la colline Gihehe, commune Giheta, province Gitega. Selon des sources sur place, en date du 13 janvier 2021, le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la brigade Muramvya.

Une femme violée en commune Butezi, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2021 indique qu'en date du 7 janvier 2020, vers 22 heures, au cachot du commissariat de la commune Butezi, province Ruyigi, N.I, âgée de 25 ans, a été violée par Anatole Sibomana, OPJ dudit commissariat. Selon des sources sur place, ce dernier a été surpris en train de violer cette détenue dans ce cachot fermé avec des cadenas. Selon les mêmes sources, cette victime et Anatole ont été conduits au cachot du commissariat provincial de Ruyigi.

Une personne violée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 3 janvier 2021, vers 22 heures, sur la sous-colline Kirenge, colline Caguka, commune Kabarore, province Kayanza, L. K., âgée de 14 ans, élève en 8^{ème} année, résidant sur cette même sous-colline

a été violée par Emmanuel Mpawenimana aidé par un surnommé Toto, tous mineurs. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs l'ont appelée chez elle et l'ont violée dans un buisson où elle a passé toute la nuit. Selon les mêmes sources, la victime a été retrouvée le lendemain par son oncle qui a alerté sa famille pour la conduire à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux. Les présumés auteurs ont été arrêtés chez eux en date du 4 janvier 2021 et ils ont été libérés en date du 5 janvier 2021 sur l'ordre du Procureur de la République.

Une personne violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 20 janvier 2021, vers 11 heures, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-Lac, province Makamba, F.N., âgée de 20 ans, a été violée par son voisin, APC Eric Ndayishimiye, numéro matricule 80198 apn, policier en congé. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital pour des traitements médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 23 janvier 2021, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cashot du commissariat communal de Nyanza-Lac.

Une femme blessée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 23 février 2021, dans la nuit, sur la colline Karambo, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Médiatrice Cizanye a été blessée par son mari, Désiré Nsengiyumva, au niveau de la tête et du cou à coups de machette. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité par son mari. Selon les mêmes sources, la même nuit, le présumé auteur a pris fuite mais il a été arrêté par des policiers en date du 24 février 2021, au chef-lieu de la province Ngozi.

Une fille violée en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 22 février 2021, sur la colline Gitanga, zone Gatobo, commune Gashikanwa, province Ngozi, V.N., âgée de 16 ans, a été violée par un prénommé David, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a rencontré la fille dans la rue puis l'a prise par force et l'a conduite dans une maison en construction. Selon les mêmes sources, les parents de cette victime ont saisi le chef de zone Gatobo qui a alerté des policiers pour arrêter le présumé auteur et il a été conduit au cachot communal de police de Kiremba tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Kiremba pour des soins médicaux.

Un homme battu par sa femme en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} février 2021 indique qu'en date du 26 décembre 2020, sur la colline Teka, commune Mbuye, province Muramvya, Celeus Bigirimana, âgé de 49 ans, a été tabassé et blessé par sa femme Ida Ndayishimiye, âgée de 54 ans et ses deux fils, jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, la victime a été transportée par la police vers un hôpital. Selon les mêmes sources, Ida a été arrêtée et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transférée à la prison de Muramvya.

Une personne blessée en commune et province Muyinga

En date du 6 février 2021, vers 22 heures, au centre urbain, commune et province Muyinga, le prénommé Prosper, agent de la COOPEC Muyinga, a été poignardé et blessé au niveau du cou par sa femme prénommée Marguérite. Selon des sources sur place, des conflits familiaux sont à l'origine de cet acte. La victime a été évacuée vers l'hôpital de Muyinga dans la même nuit et le présumé auteur a été arrêté par la police le lendemain matin et conduit au cachot communal de la police pour enquêtes.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 1er mars 2021, vers 13 heures, sur la colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, B., âgée de 8 ans, écolière en 2ème année à l'ECOFO Giko, a été violée à son domicile par Vyamungu, âgé de 18 ans, au moment où ses parents n'étaient pas là. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour se faire soigner. L'auteur présumé a pris fuite.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 3 mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, F.N., âgée de 16 ans, a été prise par force et violée en cours de chemin par Claver Niyongabo, âgé de 33 ans et père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour bénéficier des soins. Le présumé auteur a été arrêté par la police et a été détenu au cachot du poste de police de Rutana.

Une fillette violée en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Itika en date du 20 mars 2021 indique qu'en date du 8 mars 2021, sur la colline Taba, commune Mbuye, province Muramvya, G. G. I., âgée de 4 ans et 6 mois, a été violée par Cyriaque Gatorano chez lui sous un avocatier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a donné à l'enfant un billet de 100 fbu. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été conduit au cachot de la brigade Mbuye en date du 9 mars 2021 avant d'être transféré à la prison de Muramvya, en date du 19 mars 2021.

Une fillette violée en commune et province Rutana

En date 15 mars 2021, vers 10 heures, sur la sous-colline Mikurira, colline, zone commune et province Rutana, B.N., âgée de 13 ans, a été violée par Vincent Nitunga, berger, âgé de 51 ans, au champ de haricot. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital Rutana pour y bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Vincent a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Rutana.

Une fillette violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Itika en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 12 juin 2021, vers 15 heures, sur la colline Kibenga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi,

Consolate, âgée de 5 ans, a été violée par un présumé Tite, âgé de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur était dans un champ quand il a demandé à cette fillette de venir l'aider à arracher les herbes pour nourrir les vaches en la promettant de lui payer de l'argent. Il l'a alors violée et lui a donné une pièce de 50 fbu. L'enfant l'a dit à sa mère qui l'a conduite immédiatement au CDS Gitaramuka pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

Une femme tabassée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 20 juin 2021, vers 21 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Alvera, âgée de 28 ans, a été frappée à coups de houe au niveau des hanches par son mari, Kadogo, âgé de 28 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était accusée de stérilité car elle venait de passer 3 ans sans mettre au monde. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi en commune Bugendana, province Gitega tandis que cet homme avait pris le large.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 12 juin 2021, vers 22 heures, à la 6^{ème} avenue, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, une fillette prénommée E., âgée de 12 ans, a été violée par un Imbonerakure, prénommé Elysée alias Matoroshi, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure avait quitté une patrouille dans laquelle il était avec d'autres Imbonerakure, membres d'un comité mixte de sécurité et il s'est rendu au domicile de cet enfant qui se trouvait dehors. Ce présumé auteur a d'abord fermé une porte de la maison dans laquelle la maman de la victime dormait étant malade. Ensuite, Elysée a intimé l'ordre à la victime de se taire en lui montrant un gourdin en forme de fusil et l'a violée. Cette fillette a crié au secours et les autres Imbonerakure sont intervenus, ont arrêté Elysée, ont veillé sur lui toute la nuit et ils l'ont conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu, le matin du 13 juin 2021. La victime a été conduite au Centre Seruka à Bujumbura Mairie.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 7 juin 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, une femme nommée Ndereyimana, âgée de 25 ans, a été tabassée et blessée au niveau de l'œil gauche par son mari Pascal Niyorugira, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, le matin de ce jour, le mari avait donné 400 fbu à sa femme pour acheter du sel de cuisine quand elle allait faire vacciner leur enfant au CDS Rabiro. Selon les mêmes sources, dans l'après-midi, cette femme est rentrée avec le sel de 200 fbu et l'argent resté avait été utilisé pour acheter un beignet à son bébé qui avait très faim. Le soir, son mari a constaté qu'elle n'avait pas utilisé son argent comme convenu et l'a tabassée. Les voisins qui sont intervenus ont conduit cette femme au CDS pour des soins médicaux tandis que cet homme a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2021 indique qu'en date du 6 juin 2021, vers 16 heures, au centre de négoce de la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Emmanuéline Ndereyimana, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari Eliezel Twagirayezu à coups de poing et de gifles jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, la victime était dans un bistrot de ce centre en train de partager de la bière avec un autre homme lorsqu'elle a été surprise par son mari qui lui a exigé de retourner au marché pour vendre ses poireaux. Eliezel est allé au lieu de vente et a demandé à sa femme de lui donner de l'argent de la vente. Sa femme lui a donné quelques pièces de 50 fbu et son mari l'a tabassée. La victime a été évacuée vers le CDS Rabiro et son mari a payé la facture des soins médicaux.

Une femme membre du parti CNDD-FDD blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 13 juin 2021, vers 23 heures, sur la sous colline Nyarugati, colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une femme prénommée Ménémore, âgée de 23 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été attaquée dans sa maison et blessée à coups de machette, au niveau de la joue gauche et au dos par le nommé Nzinga, âgé de 37 ans, de la même colline. Selon des sources sur place, Nzinga s'est introduit chez Ménémore pour la violer et la femme a résisté, puis Nzinga l'a assénée des coups de machette. Selon les mêmes sources, cette victime a crié et des voisins sont arrivés après la fuite du présumé auteur. Ils ont conduit la victime au CDS Kiranda où elle a été alitée. La femme vit seule dans la maison avec ses deux petits-enfants et son mari est parti en Tanzanie pour chercher de l'emploi.

Une personne blessée en commune et province Kirundo

En date du 14 juin 2021, vers minuit, Mussa Karimanzira, résident sur la colline Nyange-Bushaza, a été poignardé au niveau des côtes par sa femme Jacqueline Uwimana. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Kirundo, Viateur Habimana, a conduit cette victime à l'hôpital Kanyinya pour la faire soigner tandis que la présumée auteure a pris le large. Selon les mêmes sources, cet homme a été accusé d'infidélité par sa femme.

Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2021 indique que dans la nuit du 23 mai 2021, sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke, N.I., âgée de 5 ans, a été violée par Josué Rizonkuza, âgé de 59 ans, cultivateur et potier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a conduit la victime dans sa maison en lui donnant des bonbons. Selon les mêmes sources, Josué Rizonkuza a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mugina.

Une personne violée en commune Mbuyi province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2021 indique qu'en date du 26 mai 2021, sur la colline Rugari, commune Mbuyi, province Muramvya, L.N., âgée de 18 ans, élève en

11^{ème} année au Lycée Technique communal de Mbuye, originaire de la colline Kigabiro, de la même commune, a été violée par Egide Sabiyumva, âgé de 29 ans, dans sa boutique où la victime était venue s'approvisionner en vivres. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté en date du 29 mai 2021 et détenu au cachot de la brigade de Mbuye. Selon les mêmes sources, en date du 3 juin 2021, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya.

Une femme battue par son mari en commune Musongati, province Rutana

En date du 3 juin 2021, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Josiane Nibigira, membre du parti CNDD-FDD, a été battue et blessée sur son bras gauche par son mari Etienne Misigaro, à coups de bâton, lui aussi membre de ce parti. Selon des sources sur place, Josiane s'était opposée à la vente de leur propriété foncière et elle reprochait à son mari de gaspiller des biens familiaux. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Ngoma tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne violée en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 mai 2021 indique qu'en date du 24 avril 2021, au CDS Rwuya, commune Mbuye, province Muramvya, B.I., âgée de 19 ans, originaire de la colline Murambi, commune Kiganda, province Muramvya, a été violée par Claver Havyarimana, âgé de 39 ans, marié, originaire de la colline Masango, commune et province Muramvya, agent du CDS Rwuya. Selon des sources sur place, cette victime était à ce CDS pour se faire soigner. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 29 avril 2021 et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 5 mai 2021.

Une fillette violée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 4 mai 2021, sur la colline Matyazo, commune Kiganda, province Muramvya, D.I., âgée de 3 ans 11 mois, résident sur la colline Matyazo a été violée dans un champ de manioc par Cédric Hakizimana, âgé de 16 ans, élève en 5^{ème} année primaire, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, en date du 6 mai 2021, Cédric a été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de Muramvya.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 4 mai 2021, vers 20 heures, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, Claudine Nizigama, a été battue et blessée au niveau du bras gauche à l'aide d'un fer à béton par son mari, Eric Nibizi. Selon des sources sur place, Eric a également chassé sa femme. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police de Rutana par des policiers sur l'ordre du chef de colline tandis que la victime a été conduite au CDS de Gitaba pour y bénéficier des soins médicaux.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 23 mai 2021, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Niyihangejeje, âgée de 28 ans, a été battue par son mari, Fridolin Ndacayisaba, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a fui sa maison et le chef de colline a obligé le mari de payer une somme de 15000 fbu puis il est allé convaincre la victime de rentrer mais elle a refusé.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2021 indique qu'en date du 27 avril 2021, vers 17 heures, sur la sous-colline Karunyina, colline Ntarambo, Zone Kabuye, commune et province Kayanza, Marie Rose Ciza, âgée de 26 ans, cultivatrice, mariée, résidant sur la même sous-colline, a été attaquée et blessée avec des ongles au niveau des organes génitaux, par Médard Murangira, cultivateur, en tentant de la violer. Selon des sources sur place, Marie Rose rentrait du marché, de cette zone quand elle a été attaquée, a crié au secours et la population est intervenue. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital de Gahombo tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la zone Kabuye pour des raisons d'enquête.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2021 indique qu'en date du 3 mai 2021, vers 10 heures du matin, sur la colline Kiziguro, commune Bukeye, province Muramvya, L.A., âgée de 6 ans, résidant sur la même colline, a été violée par Joachim Nsavyimana, chez lui, âgé de 35 ans, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et détenu à la brigade de Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 12 mai 2021.

Une femme battue en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mai 2021 indique qu'en date du 12 mai 2021, le soir, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Anne Marie Nahimana a été battue à coups de pieds et jetée dehors par son mari, Pie Congera, Imbonerakure et chef de cellule. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité après qu'elle s'est fait photographier par un autre homme. Selon les mêmes sources, la femme a passé toute la nuit dehors et elle a été autorisée de retourner à la maison grâce aux conseils de ses voisins dont le chef de cette colline.

Une femme violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mai 2021 indique qu'en date du 13 mai 2021, sur la sous-colline Busaka, colline Rusengo, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, N., âgée de 25 ans, a été violée par le frère de son mari, Yibukabayo, âgé de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, avec la complicité de sa femme, Noëlla, âgée de 27 ans. Selon des sources sur place, les deux présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot de la commune Bugenyuzi, en date du 14 mai 2021. Selon les mêmes sources, Noëlla, la femme du présumé auteur avait invité

cette femme d'entrer dans la maison et celle-ci est sortie tout en enfermant son mari et la femme dans la maison. Après le forfait, la victime s'est rendue chez le chef de colline pour se plaindre et ce dernier l'a référée au CDS pour des soins médicaux. Le lendemain, les présumés auteurs ont été conduits au cachot de la commune.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 25 Mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, A.K., âgée de 5 ans, a été violée dans un boisement par son voisin, Désiré Nimbona, âgé de 15 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot de la brigade Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya.

Une femme violée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 avril 2021, indique qu'en date du 4 avril 2021, sur la colline Gicaca, commune Gisuru, province Ruyigi, M.N., a été violée chez elle par Protais Nduwimana, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, il l'a trouvée en train de préparer le repas du soir et a commencé à l'enlever des vêtements pour faire des rapports sexuels forcés. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des gens sont intervenus. Cependant, ces derniers ont accusé la victime de violer Protais Nduwimana qui est moins âgé que cette victime. Cette femme a été arrêtée par des Imbonerakure dans la nuit du 4 avril 2021 et conduite au cachot de la police de Ruyigi. Le mari de cette victime était allé en Tanzanie pour y travailler.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 15 avril 2021, vers 20 heures, sur la colline Rongerero, zone, commune et province Rutana, Eliane Nibigira, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari du nom d'Elie Barashingwa, âgé de 32 ans, membre de la milice Imbonerakure, à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, il l'a accusée de rentrer tard la nuit en provenance du marché. La femme lui a dit qu'elle avait encore des clients qu'elle servait au marché de Rutana. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Rutana tandis que son mari a pris fuite vers un endroit inconnu. Eliane contribuait seule pour satisfaire les besoins du ménage.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 20 avril 2021, dans un boisement, près d'une route menant à la zone Gitaba, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, V.N., âgée de 13 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Mwanzwe, a été violée par Prosper Irambona, enseignant à cette même école. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et a été secourue par des passants. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Gitaba pour y bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été conduit par des policiers, au cachot du poste de police de Rutana.

Une fillette violée en commune Mbuye province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2021 indique qu'en date du 5 juillet 2021, sur la colline Bigwana, commune Mbuye, province Muramvya, C.A, âgée de 11 ans, a été violée 4 jours successifs, par son oncle paternel, Jérémie Niyonzima, marié et père de 5 enfants, dans sa maison. Selon des sources sur place, il lui a donné 150 fbu pour garder le secret, mais elle a raconté à sa mère ce qui lui était arrivée. En date du 10 juillet 2021 le présumé auteur a été arrêté par des policiers.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 29 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, une femme prénommée Evelyne, âgée de 29 ans, a été tabassée à coups de poing et de pied jusqu'à vomir du sang par son mari Jimmy Muhimpundu, âgé de 33 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'ivresse et de rentrer tard. Selon les mêmes sources, les voisins ont appelé des policiers qui l'ont arrêté et l'ont conduit au cachot de la commune tandis que la femme a été évacuée vers le CDS Rabiho pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2021 indique qu'en date du 24 juillet 2021, vers 19 heures sur la colline Kanazi, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Annonciate Kanyange, âgée de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tabassée par son mari Emmanuel Nkuzimana, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de n'avoir pas préparé le repas du soir. Selon les mêmes sources, les voisins qui sont intervenus l'ont conduite au CDS Bugenyuzi et cet homme a été détenu au cachot de la commune.

Une fille violée en commune Mugongo- Manga, province Bujumbura rural

En date du 12 juillet 2021, vers la nuit, sur la colline Jenda rurale, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Egide Habarugira, âgé de 53 ans, a violé sa fille H., âgée de 15 ans, écolière à l'ECOFO Virgo Sapiens de Jenda. Selon des sources sur place, Egide vivait avec sa fille dans sa maison car sa femme avait quitté la maison à cause des mésententes entre elle et son mari. Selon les mêmes sources, après cet acte, Egide a tenté de se suicider en se donnant de l'acide et des voisins sont intervenus et l'ont transporté à l'hôpital d'Ijenda.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juillet 2021 indique qu'en date du 11 juillet 2021, vers 23 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, E.N., âgée de 16 ans, a été violée par Etienne Ngezahingejeje, âgé de 34 ans, veuf, père de six enfants et son frère Gafura, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, Etienne et Gafura avaient passé la soirée ensemble dans un cabaret. Ils sont rentrés vers 23 heures et ont trouvé la fillette endormie seule dans la chambre de la maison d'Etienne où la femme de Gafura lui avait montré. Cette fillette qui était venue rendre visite à sa grande sœur a été accueillie par la femme de Gafura qui lui a montré où se coucher. Selon les mêmes sources, après avoir trouvé la fillette dans sa maison, Etienne a

appelé son frère pour lui montrer la fillette et tous l'ont violée. En date du 12 juillet 2021, vers 5 heures, les deux présumés auteurs ont été arrêtés par deux policiers accompagnés par deux chefs collinaires sur plainte de la concubine d'Etienne. Signalons que Gafura qui habitait à Bujumbura était venu vivre chez Etienne, il y avait un mois. Les deux frères avaient emmené des concubines dont la surnommée Kabebe, résident au centre de Buhiga, originaire de la commune Buhinyuza, province Muyinga. Après deux semaines, Etienne avait battu Kabebe qui est alors partie. En date du 14 juillet 2021, un OPJ en charge du dossier a conduit les deux hommes à l'hôpital de Buhiga et ils les ont fait retourner au cachot par après.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2021 indique qu'en date du 18 juillet 2021, vers 22 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Aline Kezimana, a été battue à coups de gifles et de pieds par son mari, Charles Nshimirimana, âgé de 45 ans, enseignant. Selon des sources sur place, la victime réclamait les biens de la maison dont des casiers de bière vendus par son mari à son insu. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par ses enfants qui l'ont arrachée des mains de leur père et ce dernier a pris fuite.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 juillet 2021 indique qu'en date du 4 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une femme prénommée Béatrice, âgée de 53 ans, a été battue et blessée au niveau de la tête et de l'œil gauche par son mari Gaspard Bunati, âgé de 85 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'a emballée dans un mousquetaire et l'a frappée sur tout le corps à l'aide d'un bâton, l'accusant de prostitution. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS Buhiga tandis que Gaspard a été arrêté et conduit au cachot communal de la police par le chef de colline. Il a été transféré au commissariat provincial de la police en date du 7 juillet 2021 puis libéré en date du 9 juillet 2021 après avoir été contraint de payer une somme de 50.000 fbu à sa femme pour lui dédommager et il a signé un acte d'engagement de ne plus maltraiter son épouse.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 7 juillet 2021, vers 15 heures, au CDS Cabara, zone Kigwena, commune et province Rumonge, la nommée N., âgée de 16 ans, élève en 8^{ème} année, a été violée par Dr Gilbert Niyoyankundiye, médecin responsable dudit CDS au moment où elle était allée se faire soigner. Selon des sources sur place, le présumé auteur du crime a même tenté de donner une somme de 200 000 fbu à la famille de la victime mais cette dernière a refusé. Selon les mêmes sources, Gilbert Niyoyankundiye a été arrêté à son service le même jour et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 8 juillet 2021, sur la colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, C., âgée de 16 ans, orpheline, a été violée par Gilbert Niyoyitungira, Imbonerakure et chef de sous-colline Nyarubere. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme violée en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 7 août 2021, vers 19 heures, sur la colline Ngomo, zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, C. N., âgée de 17 ans, élève en 8^{ème} année, a été violée par Caporal-Chef Nestor Minani, militaire du camp marine affecté au détachement sur une position au lac Rweru. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police de la zone Ruzo.

Un homme blessé en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 8 août 2021, vers 14 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jean Berchmas Ndayikengurukiye, âgé de 37 ans, a été blessé au niveau de la tête par son épouse Violette Nizeyimana, âgée de 34 ans, lors d'une dispute. Selon des sources sur place, le mari a quitté la maison et sa femme qui l'accusait d'infidélité l'a suivi et a jeté une pierre au niveau de la tête de son mari puis elle a pris fuite. Selon les mêmes sources, la victime est allée se faire soigner à un CDS de la localité.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2021 indique que dans l'après-midi du 26 juillet 2021, sur la colline Gatovu, commune et province Muyinga, J.N., âgée de 13 ans, orpheline de père, a été violée par son oncle paternel Radjabu Nzoyisaba, âgé de 35 ans. Selon des sources sur place, Radjabu donnait souvent 1000 fbu à cette fillette quand il la rencontrait et ce jour-là, il l'a appelée chez lui pour lui donner 1000 fbu comme d'habitude et il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère l'a remarqué quand elle est rentrée en saignant et elle a porté plainte chez l'OPJ. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain et conduit au cachot de la PJ Muyinga où il a avoué les faits en expliquant que des sorciers le lui avaient recommandé afin de devenir riche.

Une femme battue en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 14 août 2021, vers 19 heures, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, Aline Mpundu, a été battue à coups de bâtons et de pieds par son mari Nkurunziza, Imbonerakure, enseignant à l'ECOFO Kavumu de la même commune. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau du visage, du dos et des bras et était accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée par ses voisins vers l'hôpital de Ngozi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur est resté libre.

Une fille violée en commune Kinyinya, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 25 juin 2021, vers 15 heures, F.N., élève de la pédagogie 4 au Lycée communal de Kinyinya, a été violée par Prosper Manirakiza, enseignant à ce Lycée. Selon des sources sur place, l'enseignant a demandé à cette élève de lui amener de l'eau chez lui et l'a violée. La victime a porté plainte chez le Directeur de cet établissement et celui-ci a référé le cas à l'OP de Kinyinya. Selon les mêmes sources, Prosper Manirakiza a été arrêté en date du 17 juillet 2021 et détenu au cachot du commissariat communal de police de Kinyinya avant d'être transféré à la prison centrale de Ruyigi, en date du 17 août 2021.

Une fille violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 17 août 2021, vers 2 heures, au quartier Nabubu, centre-ville, commune et province Bubanza, la prénommée A., âgée d'environ 25 ans, élève finaliste des humanités générales, résidant dans ce quartier, a été violée par des gens non identifiés, dans une brousse non loin de son domicile. Selon des sources sur place, ces gens non identifiés l'ont attaquée dans sa maison où elle vivait avec sa vieille maman et l'ont conduite dans cette brousse. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Bubanza I pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 18 août 2021, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, D.N., âgée de 15 ans, travailleur domestique, a été violée par Servilien Nkezimana, bailleur d'une maison en complicité avec Gratien Miburo, colocataire de l'employeur de la victime. Selon des sources sur place, Servilien Nkezimana était venu pour voir sa maison et a trouvé seule cette fille. Selon les mêmes sources, les 2 présumés auteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot communal de la PJ Ngozi.

Une femme blessée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2021 indique qu'en date du 6 septembre 2021, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Aisha, âgée de 38 ans, a été battue à l'aide d'un bâton et blessée au niveau de la tête et de l'œil gauche par son mari prénommée Thierry, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'infidélité. Elle est allée se plaindre chez le chef de zone qui l'a référée chez un OPJ. Selon les mêmes sources, ce dernier a arrêté et emprisonné le présumé auteur au cachot du poste de police Buhiga, le lendemain.

Une personne battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2021 indique qu'en date du 6 septembre 2021, vers 15 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Gaspard Rurankiriza, âgé de 42 ans, a été battu par sa femme Emmanuelline Bimenyima, âgée de 40 ans, aidée par son fils Omer Niyonzima, âgé de 26 ans. Selon des sources sur place, ils

l'ont battu jusqu'à ce qu'il gonfle à la face gauche. Selon les mêmes sources, la victime avait été interdite d'entrer dans un stock de vivres et elle s'y est introduite au moment où sa femme et son fils étaient au cabaret. A leur retour, ils l'ont trouvée dans le stock pour voir les récoltes et l'ont battue. Gaspard a quitté la maison et il est allé en Tanzanie.

Une femme blessée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 7 septembre 2021, vers 1 heure, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Laurence Ndayikengurukiye, âgée de 35 ans, a été battue à l'aide d'un bâton et blessée sur le front par son mari Emmanuel Ndereyimana, âgé de 38 ans, enseignant à l'ECOFO Kayenzi. Selon des sources sur place, Emmanuel est rentré du cabaret vers 21 heures en état d'ivresse et a commencé à interroger sa femme sur le mariage de son frère du 11 septembre 2021 et la femme lui a répondu qu'elle y serait. Son mari lui a dit qu'il y a une fête à laquelle ils devraient participer ensemble, qu'elle ne pourra pas aller chez son frère arguant qu'il l'a traité d'idiot. En ce moment le mari l'a tabassée et l'a blessée avant que la victime ait pris fuite vers ses parents qui l'ont conduite au CDS Rabiho pour des soins. Le lendemain matin, elle est allée se plaindre à la police qui a arrêté l'homme et l'a incarcéré au cachot de la commune pour enquêtes.

Une femme blessée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 9 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Christelle Sabushimike, âgée de 37 ans, a été battue et blessée au niveau des bras et du visage par son mari Pascal Ntuhoro, âgé de 40 ans, à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, Pascal est rentré ivre et a immédiatement commencé à injurier sa femme l'accusant de non-respect puis l'a battue.

Une personne violée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 septembre 2021 indique qu'en date du 28 août 2021, dans l'après-midi, sur la colline Campazi, commune Muruta, province Kayanza, G. N., âgée de 35 ans, cultivatrice, veuve, résidant sur cette même colline, a été violée par Philos Ntirandekura, âgé de 23 ans et Charles Miburo, âgé de 25 ans. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs l'ont attrapée dans le marais de Ntonge quand elle était dans son champ de patate douce et l'ont battue avant de la violer jusqu'à perdre connaissance. Selon les mêmes sources, Ntirandekura Philos et Miburo Charles l'ont laissée là en croyant qu'elle était morte. Après avoir repris connaissance, la victime a crié au secours et des voisins sont intervenus en l'emmenant au CDS Karunyinya pour des soins médicaux. Ces présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot du poste de police de la commune Muruta.

Une femme blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Aline Nizigama, âgée de 37 ans, a été tabassée à coups de poings, de pieds et de bâton jusqu'à perdre connaissance par son mari, Eric Ngendera, âgé de 41 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Eric est arrivé chez lui en état d'ivresse et a immédiatement accusée sa femme d'infidélité puis l'a tabassée jusqu'à ce que le sang coule dans le nez, la bouche et les oreilles. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée par ses voisins vers le CDS

Bugenyuzi pour des soins médicaux tandis que son mari a été obligé par des autorités collinaires de payer toutes les factures médicales et une amende dont le montant n'a pas été précisé, aux élus collinaires.

Une fille violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, E. K., âgée de 18 ans, a été violée par son copain, Danny Ngwaniyubumwe, âgé de 22 ans, résidant sur la colline Kirema et originaire de la province Kirundo. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a invitée chez lui et arrivée au domicile du présumé auteur, Danny l'a introduite dans sa maison et l'a violée. Selon les mêmes sources, le lendemain, la mère de la victime l'a conduite à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux. Le présumé auteur n'a pas été dénoncé car la maman de la victime a indiqué qu'une fois ce cas était connu du public ce serait une honte pour la famille.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 26 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 18 heures, sur la sous-colline Nyamugari, colline Murago, commune et province Kayanza, Cassilde Nyandwi, âgée de 40 ans, a été battue par son mari, Salvator Nsengiyumva, âgé de 45 ans. Selon des sources sur place, Salvator Nsengiyumva avait quitté sa femme, il y a trois mois et il est allé vivre avec une concubine sur la colline Rwesero. Cassilde Nyandwi était allée au centre Murago pour demander à son mari du matériel scolaire pour son enfant et le mari prenait une bière. Selon les mêmes sources, arrivée sur les lieux, Cassilde a été battue par son mari à coup de tête au niveau de la joue et elle a perdu connaissance. La victime a été conduite au CDS Siloé tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 21 septembre 2021, au quartier Mukoro II, commune et province de Kayanza, Munyana Ingrid, âgée de 30 ans a été battue par son mari, Shabban Nizigiyimana, âgé de 36 ans dans un bistrot. Selon des sources sur place, Shabban venait de donner de l'argent à une autre femme pour s'acheter une bière et son épouse qui s'est fâchée, a demandé à son mari pourquoi cette offre. Selon les mêmes sources, Shabban l'a alors insultée et l'a battue. Ingrid a été évacuée vers l'hôpital Kayanza pour être soignée mais le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fillette violée en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 2 septembre 2021, aux enceintes de l'hôpital Kiganda, commune Kiganda, province Muramvya, K. I., âgée de 15 ans, élève de la 6ème année à l'ECOFO Kigarika, résidant sur la colline Gahweza, commune Kiganda, province Muramvya, a été violée par Yves Ndagijimana, agent de l'hôpital Kiganda. Selon des sources sur place, cette victime était au chevet de sa mère hospitalisée dans ledit hôpital.

Une fillette violée en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 12 septembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Nyabikenke, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, J.N., âgée de 9 ans, a été violée par Boniface Niyukuri, âgé de 25 ans, de la même colline. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau à une source fontaine lorsqu'elle y a trouvé cet homme qui l'a immédiatement violée. La mère de l'enfant a saisi un chef de colline qui l'a informé au chef de poste de police de Nyamurenza. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté par la police en date du 22 septembre 2021 et conduit au cachot de la PJ Nyamurenza pour la suite du dossier.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 22 septembre 2021, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Concilie Nibigira a été grièvement battue à l'aide d'un bâton par son mari, Eric Nahimana l'accusant de ne pas poser son accord au moment où il voulait vendre une partie de la propriété foncière. Selon des sources sur place, Concilie a été dépêchée à l'hôpital de Rutana où elle y est passée une nuit pour des soins médicaux avant de regagner la maison en date du 23 septembre 2021 tandis qu'Eric n'a pas été inquiété. Selon les mêmes sources, Eric avait déjà vendu plus de deux parties foncières et il utilisait l'argent de cette vente pour s'enivrer.

Une fillette violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, D.S., âgée de 16 ans, a été violée par son voisin, Appolinaire Ndikumasabo, âgé de 27 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur s'est introduit dans la maison de la victime puis l'a violée pendant que les parents de la victime n'étaient pas à la maison. Cette victime a crié au secours et une femme voisine est intervenue mais le présumé auteur était déjà parti. La mère de l'enfant a saisi le chef de colline et le lendemain matin, vers 5 heures, des Imbonerakure se sont rendus chez le présumé auteur pour l'arrêter mais il s'est évadé en passant par la fenêtre. Par après, Appolinaire Ndikumasabo s'est rendu lui-même aux responsables collinaires qui l'ont conduit à la police où il a été détenu tandis que la victime a été conduite au CDS Mutoyi pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une fille surnommée N., sourde-muette, âgée de 25 ans, a été violée dans une bananeraie près d'une maison par un prénommé Jean Marie, âgé de 34 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a crié et des gens qui participaient à une fête de sa grande sœur venue présenter son enfant à ses grands-parents, sont intervenus en arrêtant Jean Marie et ils l'ont conduit au cachot communal du poste de police tandis que la victime a été conduite au CDS pour des soins médicaux. Le lendemain, Jean Marie a été relaxé après avoir payé une somme de 50 000 FBU sur l'initiative d'une animatrice communautaire prénommée Marie et

il est allé en Tanzanie. En date du 20 septembre 2021, un oncle de la victime est allé se plaindre chez un OPJ qui s'est rendu sur la colline pour s'enquérir des faits et a arrêté l'animatrice communautaire. Elle a été détenue au cachot du poste de police communal.

Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 29 septembre 2021, vers 1 heure, sur la colline Shinya, commune Gatara, province Kayanza, Tharcisse Nitereka, âgé d'une cinquantaine d'années, a été blessé à coups de machette au niveau de la tête par sa femme Félicité Ntunzwenimana, âgée de 42 ans en complicité avec son fils, Fabrice Nahayo, âgé de 17 ans. Selon des sources sur place, les mobiles de cet acte étaient liés aux conflits fonciers. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée au CDS Gatara pour subir des soins médicaux et les auteurs de cet acte ont été appréhendés et conduits au cachot de la commune Gatara pour des raisons d'enquête.

Une élève violée en commune et province Makamba

En date du 28 septembre 2021, vers minuit, L.K., élève de la 7^{ème} année a été violée par Eliphaz Niyokwizera, directeur de l'ECOFO Mahembe se trouvant sur la colline Karonge, commune et province Makamba. Selon des sources sur place, cette jeune fille a quitté la maison vers 23 heures sur un message téléphonique de son directeur qui habite tout près de chez elle. Le directeur Eliphase Niyokwizera, membre du CNDD-FDD a laissé sa femme au lit conjugal pour rejoindre son élève dans une bananeraie. Le frère de la jeune fille a appelé les membres de la famille et ont tabassé ce directeur avant de le conduire à une position de police de la zone Gitaba. Le lendemain, il était dans un état de santé critique au service chirurgical de l'hôpital Makamba gardé par des policiers. Le directeur provincial a dit qu'il sera traduit devant la justice dès que sa santé sera rétablie. Les responsables du CNDD-FDD dans la zone Gitaba ont tenté de protéger ce directeur sans succès.

Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 30 octobre 2021, sur la colline Mutangaro, commune Rutovu, province Bururi, K.I., âgée de 5 ans, a été violée à son domicile par Audace Niyogushima, âgé de 17 ans, gardien de vaches chez les parents de l'enfant, originaire de la sous-colline Rwabiriro, colline Bugunga, zone Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Rutovu.

Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 novembre 2021 indique qu'en date du 27 octobre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue et brûlée par son époux, Félicien Mbonankira, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, le mari a trouvé sa femme en train de préparer à manger dans la maison principale à cause de la pluie qui avait mouillé la cuisine déjà vieille. Selon les mêmes sources, il l'a tabassée, l'a brûlée et les voisins qui sont intervenus ont eu du mal à lui enlever ses habits brûlés. Le lendemain, les responsables collinaires ont obligé cet homme à la conduire à l'hôpital lui-même.

Une femme violée et blessée en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 8 novembre 2021, dans la nuit, sur la colline Kandaro, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, Gloriose Mutumutore, âgée de 25 ans, a été violée et blessée par son mari Victor Ntamavukiro, âgé de 32 ans, à l'aide d'un tronc de houe. Selon des sources sur place, son mari a introduit ce tronc de houe dans ses organes génitaux. Selon les mêmes sources, la victime a été soignée au CDS Songwe. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mwumba, en date du 10 novembre 2021.

Une personne violée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 12 novembre 2021, sur la sous-colline Kabuyenge, colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, E. T., âgée de 18 ans, élève ayant abandonné ses études l'année dernière à l'ECOFO Kabuyenge, native de la colline Ruyaga, zone Murore, commune Busoni, a été violée par Etienne Ndiokubwayo, chef de zone Murore, natif de la colline Kididiri, commune Busoni. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé en flagrant délit par des policiers. Selon les mêmes sources, les faits ont eu lieu dans un cabaret d'Oswald, infirmier au CDS Kabanga.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 11 novembre 2021, vers 16 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fille prénommée F., handicapée mentale, âgée de 15 ans, a été violée par Pascal alias Abdou, âgé de 24 ans, originaire de la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait acheté à la victime du vin de banane jusqu'à l'enivrer et l'a conduite dans la brousse. Après un certain temps d'absence, sa grand-mère a demandé à ceux qui étaient là de l'aider à trouver sa petite fille et ces derniers ont commencé des recherches puis les ont pris en flagrant délit. Le présumé auteur a été conduit au cachot communal de police de Buhiga.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 8 novembre 2021, vers 19 heures, sur la sous-colline Kayigi, colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, Claudine Nemerimana, âgée de 28 ans, enceinte, a été battue à l'aide d'un bâton par son mari, Elias Minani, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée de s'être opposé à la vente d'une partie de leur propriété foncière. Selon les mêmes sources, cette femme a été évacuée vers l'hôpital de Rutana tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot du commissariat communal de police de Rutana.

Une femme battue par son mari en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 novembre 2021 indique qu'en date du 11 octobre 2021, sur la colline Gitwa, commune et province Kayanza, Odile Ntawushirintimba, âgée de 40 ans, a été battue et blessée au niveau de la jambe à l'aide d'une brique cuite par son mari, Léonidas Misago. Selon des sources sur place, le présumé auteur a aussi brûlé des habits de sa femme et ceux de ses enfants. La victime avait refusé à son mari de vendre le lopin de terre familial. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS Kaburiri.

avant d'être référée à l'hôpital Kayanza en date du 15 octobre 2021 tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une personne battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 13 novembre 2021, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Nihorimbere, âgée de 27 ans, a été battue jusqu'à ce qu'elle avorte une grossesse de 4 mois, par son mari Ndayikengurikiye, membre du parti CNL, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, cet homme a accusé sa femme d'avoir fait des relations extraconjugales avec Dominique, fils du mari, âgé de 25 ans. Selon les mêmes sources, la victime a été alitée à l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi et le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en dates du 10 et 14 novembre 2021, sur la sous-colline Kuwinteko, colline Nyagisenyi, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, C.I., âgée de 14 ans, a été violée par son père, Jean Barandereka, âgé de 44 ans qui avait déjà répudié sa femme. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi pour des soins de santé. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 21 novembre 2021.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 24 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Mihigo, commune et province Kayanza, Mireille Nitunga, âgée de 23 ans, a été battue à coups de poing et de pieds jusqu'à perdre connaissance par son mari, Désiré Niyonkuru, originaire de la même localité. Selon des sources sur place, Désiré Niyonkuru avait refusé de donner une ration à sa femme pour se nourrir car il avait une concubine. Ce jour-là, il s'est rendu à son domicile et a trouvé Mireille Nitunga, en train de cuisiner alors qu'il ne lui avait donné de l'argent. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'infidélité. Les voisins sont intervenus et ont transporté la victime au CDS Gahahe puis a été transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 13 octobre 2021.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 25 septembre 2021, vers 19 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, S.N., âgée de 16 ans, a été violée par Nestor Nsengiyumva, âgé de 48 ans, sentinelle, mari de la tante de la victime. Selon des sources sur place, Nestor a menacé cette victime à l'aide d'un couteau, l'a conduite dans la maison d'Issa Kabura pendant que dans cette maison il n'y avait personne. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ à Giteranyi.

Une élève violée en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 17 octobre 2021, de 19 heures jusqu'à l'aube, sur la colline Cendajuru, commune Busiga, province Ngozi, E.N., âgée de 17 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Manga de la même commune, a été

violée par Eric Ndayishimiye, commerçant, à son domicile. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et conduit au cachot de la PJ à Busiga par le chef de colline accompagné par des policiers tandis que la victime a été conduite à une structure sanitaire de la localité pour des soins.

Des directeurs des écoles, auteurs des grossesses de leurs élèves en commune Kiremba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'au mois de septembre 2021, deux affaires de grossesses d'élèves par leurs directeurs ont été arrangées à l'amiable par le DCE, Gratien Irakiza. Selon des sources sur place, le premier cas concerne une fille de l'ECOFO Gisuka, engrossée par son tuteur et directeur de cette école, Grégoire Nsanzamahoro. Le deuxième cas, est celui de P.C., élève de l'ECOFO Kidasha engrossée par le directeur de cet établissement, Libère Mpawe. Selon les mêmes sources, le DCE Gratien Irakiza a tenté d'arranger ces affaires à l'amiable en rassurant les victimes qu'elles seraient appuyées en tout et qu'elles retourneraient à l'école après l'accouchement. Cependant, dans l'attente de ces promesses, la première fille a quitté l'école en cachette mais après l'accouchement, elle a été chassée de la maison par le présumé auteur. Pour la seconde victime, le même DCE a essayé d'arranger à l'amiable le cas mais les parents de la fille soutenus par leurs voisins ont refusé en portant l'affaire à la police et le présumé auteur a pris fuite.

Deux fillettes violées en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 7 octobre 2021, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, O.N., âgée de 3 ans et N. I, âgée de 4 ans, ont été violées par Zéphyrin Nshimirimana, travailleur domestique chez Désire Nahayo, père de l'enfant N. I.

Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 25 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Gasenyi, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, F., âgée de 21 ans, malade mentale, a été violée dans un buisson par le prénommé Clément, âgé de 36 ans, ex-chef de la colline Gasenyi. Selon des sources sur place, des passants ont entendu des cris de la victime et sont intervenus en arrêtant le présumé auteur puis l'ont conduit au cachot du poste de police de cette commune. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Gihogazi, le lendemain matin. Après, le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi, en date du 27 octobre 2021.

Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi Jacqueline Kabagabire, âgée de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été mordue au nez par son mari, Jean Marie Ngezahayo, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur était rentré ivre puis a accusé sa femme d'avoir traîné à ouvrir la porte de la maison.

Une fillette violée en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée N., âgée de 8 ans, élève de la 2ème année à l'ECOFO Rabiho, a été violée par Gaston Ndayisenga, âgé de 43 ans, travailleur au CDS Sahara, originaire de la colline Mubagaza de cette zone. Selon des sources sur place, il l'a trouvée seule à la maison près d'un ménage d'une voisine. Selon les mêmes sources, en date du 27 octobre 2021, la victime a été conduite au CDS Rabiho pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et détenu au cachot communal avant d'être transféré au commissariat provincial de police, en date du 28 octobre 2021.

Une fillette violée en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 21 octobre 2021, sur la colline Musama II, commune Gashoho, province Muyinga, E.T., âgée de 7 ans, a été violée dans une brousse par Samuel Niyonsaba, âgé de 27 ans, marié, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime allait rendre visite à son oncle paternel quand elle a croisé Samuel qui lui a dit que sa tante n'est pas à la maison qu'il fallait retourner à son domicile. Selon les mêmes sources, le présumé auteur qui a des relations familiales avec un chef collinaire a pris fuite avec la complicité de ce dernier et un OPJ a émis un mandat d'arrêt contre lui.

Une fille violée en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Nyamihonda, commune Butihinda, province Muyinga, G.T., âgée de 15 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Gatabo, a été violée par un prénommé Patrice, âgé de 18 ans, élève en 7ème année à cette école. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau. Selon les mêmes sources, Patrice a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

Une malade mentale violée en commune Gashikanwa, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, sur la sous-colline Makaba, colline Gatara, commune Gashikanwa, province Ngozi, une femme âgée de 30 ans, mère de trois enfants, vivant avec un handicap mental, vivant avec ses parents, a été violée par Cyriaque Nindabira, Aron Ndayizeye, Joachin Miburo et Xavier Nsabimana, tous de la colline Ruhengeri. Selon des sources sur place, ils l'ont violée et lui ont arraché des poils pubiens. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au niveau de l'appareil génital et ces présumés auteurs ont été arrêtés.

Une femme violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 décembre 2021 indique qu'en date du 3 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karuzi, D., âgée de 37 ans, a été violée par Claude, âgé de 40 ans quand elle venait d'une boutique pour acheter du sel. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et les voisins

sont intervenus mais le présumé auteur avait déjà pris le large. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Gihogazi tandis que la victime a été conduite au CDS Ruganira pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 7 décembre 2021, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Claudine Dusengimana a été battue à l'aide d'un bâton et blessée au niveau du coup par son mari, Jean Marie Bahati. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana et le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 13 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Murago, zone et commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Jolie âgée de 22 ans a été tabassée par son concubin prénommé Richard, âgé de 22 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Richard est rentré ivre et s'est immédiatement chamaillé avec Jolie l'accusant de ne pas encore fini de préparer la nourriture du soir à temps, puis il a commencé à la tabasser à l'aide d'un bâton, des gifles et des coups de pied lui disant de quitter sa maison. Selon les mêmes sources, Richard voulait renvoyer la femme chez elle. Jolie est la troisième femme de Richard après avoir renvoyé ses deux anciennes concubines l'une après l'autre.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 13 décembre 2021, dans l'avant-midi, sur la colline Rukinga, au centre urbain de la commune et province Rumonge, N.U, âgée de 13 ans, travailleuse domestique, a été violée par Jackson Sibomana, travailleur domestique d'un employé du lycée Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été conduite à l'hôpital Rumonge pour expertise médicale. Selon les mêmes sources, elle est sous traitement contre les MSTs et la grossesse non désirée. Le présumé auteur de ce viol a été arrêté par la police et détenu au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 décembre 2021 indique qu'en date du 12 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rutumo, zone minago, commune Rumonge et province Rumonge, D.I. âgée de 12 ans, a été violée tout près d'un champ de riz. Selon la victime, le présumé violeur portait un masque avant de la violer et a pris fuite après avoir commis le forfait. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 29 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Antoinette Harerimana, âgée de 38 ans, a été tabassée par son mari Révoat Ntirampeba, membre du parti CNDD-FDD jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, quand il s'est rendu que sa femme ne bougeait plus, il a pris le large. Selon

les mêmes sources, les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Bugenyuzi où elle a été hospitalisée. L'origine de ce conflit est que cette femme est rentrée vers 20 heures trouvant son mari ayant déjà fermé la porte et quand elle a toqué pour qu'il ouvre, il est sorti avec un bâton, l'accusant de prostitution.

Une fillette violée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rusange, commune Gisuru, C., âgée de 4 ans, a été violée par Elias Ndikumana, âgé de 23 ans, voisin de la victime. Selon des sources sur place, après l'incident, les parents de la victime ont remarqué que le sang mélangé avec du sperme coulait dans le sexe de cette fillette. Ils ont alerté la police et ont conduit l'enfant à l'hôpital de Gisuru tandis que l'auteur présumé a été conduit au cachot de la police de Gisuru.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2022 indique qu'en date du 1er janvier 2022, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Joselyne Ciza, âgée de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Star Niyonkuru, âgé de 40 ans, membre de la milice Imbonerakure, travaillant dans une association dénommée Moisson pour le Christ. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que Star Niyonkuru est rentré à la maison après qu'il ait passé trois jours sans rentrer chez lui et quand sa femme lui a demandé où il était durant ces trois jours, il l'a tabassée et la victime a crié au secours. Selon les mêmes sources, des voisins membres de la milice Imbonerakure ont appelé un agent du SNR provincial surnommé Nono. Star Niyonkuru a injurié cet agent qui a par après ordonné à la police de le conduire au cachot tandis que cette victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune Busiga, province Ngozi

En date du 4 janvier 2022, sur la sous-colline Nkaka, colline Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, D.N., âgée de 17 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Makombe, a été violée par John Hategekimana, chef-adjoint de la milice Imbonerakure au niveau de la commune Busiga. Selon des sources sur place, la victime venait de rendre visite à son ami à Manga, commune Kabarore et a croisé le présumé auteur sur la sous colline Nkaka, dans un boisement près de chez elle. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux tandis le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la PJ Ngozi en date du 9 janvier 2022.

Une fillette violée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 3 janvier 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, E.I., âgée de 6 ans, a été violée par son voisin Ramadhan Habiyaambere, âgé de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été appelée par Ramadhan dans sa maison puis il lui a donné 200 Fbu avant de commettre l'acte. Selon les mêmes sources, le présumé auteur est porteur du VIH/SIDA et est en séparation avec sa femme depuis quelques mois.

La victime a été conduite au centre intégré sis au 522^{ème} bataillon commando de Nyanza-lac pour une assistance psychologique et médicale tandis que le présumé auteur est resté libre.

Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 13 janvier 2022, vers 11 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, A.K., âgée de 17 ans, élève au lycée communal Gasereka, originaire de la colline Bugwana, zone Ntunda de la commune Gitaramuka a été trouvée dans la maison du prénommé Elie, Imbonerakure, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Elie avait renvoyé sa femme un mois auparavant et en date du 12 janvier 2022, vers 19 heures, il a emmené cette jeune fille chez lui. Selon les mêmes sources, les parents de la fille avaient cherché partout croyant que leur fille avait disparu parce qu'elle n'était pas rentrée de l'école et ceux qui l'ont vue avec ce jeune Imbonerakure leur ont dit qu'ils les ont vu vers Muyange. Les parents de la fille ont alerté les autorités collinaires de Muyange pour faire des enquêtes et le lendemain, vers 10 heures, ils ont eu des informations que l'un des Imbonerakure a eu une nouvelle femme. Ils ont trouvé la jeune fille et ont appelé la police. Elie a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la commune Bugenyuzi.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 14 janvier 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Violette Manirakiza a été battue et renvoyée par son mari Claude Niragira l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Claude a renvoyé son épouse puisqu'il avait l'intention de se remarier à une autre femme.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 janvier 2022 indique qu'en date du 3 janvier 2022, sur la colline Bubezi, commune et province Kayanza, Capitoline Nyankobwa, une sexagénaire, a été battue par son mari, Aloys Ndabadugaritse, septuagénaire. Selon des sources sur place, Capitoline a été battue par son mari en complicité avec sa fille Geneviève Ndayishimiye, en date du 3 janvier jusqu'à saigner au niveau des narines. Selon les mêmes sources, la victime a passé deux semaines à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 21 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Justine Ndirabika, âgée de 27 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari, Floris Irakoze, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans. Selon des sources place, après avoir tabassé sa femme, Floris est allé chercher Mudehe, âgé de 19 ans, membre du même parti chez lui et il s'est mis à le tabasser avec une matraque et l'a laissé dans un état critique. Selon les mêmes sources, Floris avait aperçu Mudehe avec Marie Justine Ndirabika et Mudehe a pris le large. Floris Irakoze a supposé qu'il venait de faire des relations sexuelles avec sa femme, Marie Justine Ndirabika. Après, Floris Irakoze a pris le large et la police l'a cherché mais en vain.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 2 janvier 2022, sur la colline Kinyinya II, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, V. N., âgée de 14 ans, a été violée par Vianney Nduwimana, âgé de 27 ans, de nationalité rwandaise en trompant cette fillette qu'il allait la prendre en mariage. Selon des sources sur place, des autorités locales ont réglé cette affaire à l'amiable et elles ont été arrêtées ainsi que le présumé auteur par des policiers. Selon les mêmes sources, la victime a été prise en charge médicalement.

Une fille violée en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 19 janvier 2022, sur la colline Karunga, commune Isare, Bujumbura rural, A.N, âgée de 17 ans, élève de l'ECOFO Benga, a été violée par son voisin, Basile Ntirandekura, ouvrier, âgé de 22 ans, originaire de la commune Gashoho, province Muyinga. Selon des sources sur place, la victime qui entretenait des relations sexuelles en cachette avec ce jeune homme est passée la nuit chez le domicile du présumé auteur. Selon les mêmes sources, la famille de la victime a porté plainte auprès de la police qui a alors arrêté Basile Ntirandekura et détenu au cachot de la zone avant de le transférer au cachot du parquet de Kabezi tandis que la victime a été conduite au CDS Muberure et au centre Akamuri pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'au mois de décembre 2021, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, B.N., âgée de 4 ans, a été violée par son père Jean Manirampa, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, Jean avait renvoyé sa femme après l'avoir battue au mois de décembre 2021 et cette petite fille est restée avec ses deux grands frères chez leur père. Selon les mêmes sources, la petite fille s'est rendue chez sa mère pour la saluer et elle a dit à sa mère qu'elle a été violée par son père plusieurs fois. La fillette présentait une mauvaise odeur dans son sexe et du pus. L'enfant lui a expliqué que son père ivre la forçait en la menaçant de la décapiter si elle dévoilait le secret. Sa mère a porté plainte auprès du chef de colline qui a donné l'ordre aux Imbonerakure d'arrêter le présumé auteur. Dans la nuit du 25 janvier 2022, ces Imbonerakure l'ont capturé et en date du 26 janvier 2022, le matin, il a été conduit au cachot. La fillette a été conduite à l'hôpital de Buhiga, la même nuit du 25 janvier 2022, et elle est sortie de l'hôpital en date du 27 janvier 2022.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 janvier 2022 indique qu'en date du 15 janvier 2022, sur la colline Ruharo, commune Muruta, province Kayanza, C. N., âgée de 13 ans, écolière en 6^{ème} année, a été violée par Eric Hakizimana, âgé de 22 ans qui vit des activités de

docker. Selon des sources sur place, de retour de l'école, la victime est passée tout près d'Eric qui gardait des vaches et il l'a capturée avant de la violer. Selon les mêmes sources, cette victime a crié mais personne ne l'a secourue. Le présumé auteur a pris fuite tandis que cette victime a été conduite à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 janvier 2022 indique qu'en date du 22 janvier 2022, sur la colline Gati, zone, commune et province Kayanza, M. M. I., âgée de 2 ans et demi, a été violée chez elle par Jean Marie Manirakiza, travailleur domestique. Selon des sources sur place, Jean Marie a commencé par fermer le portail pendant qu'une travailleuse domestique qui gardait la victime accompagnait une voisine. De son retour, cette travailleuse domestique a trouvé l'enfant en train de pleurer. Selon les mêmes sources, la nuit, la maman de la victime qui est commerçante a accompagné la fillette au petit besoin et cette dernière a poussé des cris de douleurs et elle lui a révélé ce qui s'est passé. Le lendemain, la victime a été évacuée vers l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Kayanza.

Un mari blessé en commune Bugendana, province Gitega

En date du 24 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Nyakeru, zone Mutoyi, commune Bugendana, de la province Gitega, Gérard, membre du CNDD-FDD, âgé de 40 ans, a été poignardé par sa femme Adeline, âgée de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD au niveau du bras droit. Selon des sources sur place, dans la nuit du 23 janvier 2022, ils se sont disputés et se sont battus. Le lendemain, cette femme a juré au cabaret de verser du sang à la maison et le soir elle a poignardé son mari avec un couteau qu'elle avait caché dans ses pagnes. Selon les mêmes sources, Gérard et ses enfants ont crié au secours et les voisins sont intervenus. Ils ont évacué la victime vers l'hôpital de Mutoyi tandis que cette femme a été conduite au cachot.

Une fillette violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 23 janvier 2022, vers 10 heures, sur la colline Gisenyi, commune Burambi, province Rumonge, M.N., âgée de 7 ans, a été violée chez elle par son oncle paternel Ferdinand Ninteretse, âgé de 27 ans. Le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot de la police de Burambi.

Une fille violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 février 2022 indique qu'en date du 25 janvier 2022, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, S. K., âgée de 16 ans, a été violée par Kakolele, âgé de 26 ans de nationalité congolaise, dans sa maison. Selon des sources sur place, le présumé auteur a fui vers la RDC.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 10 février 2022, dans la matinée, sur la colline Nemba, commune et province Kayanza, une femme âgée de 50 ans, a été battue avec ses deux enfants par Liévin Nizigiyimana, son mari, âgé de 54 ans. Selon des sources sur place, son mari les a frappés quand la victime réveillait les enfants afin qu'ils se rendent au travail des champs. Le présumé auteur a pris la hache qui se trouvait dans la maison et a commencé à les battre.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 7 février 2022, vers 11 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Thérèse Ningabiye, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 27 ans, a été tabassée et blessée par Aimable Ndayisaba, son mari, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, il a tenté de lui arracher le sein qui est blessé alors qu'elle allaite un bébé, âgé d'un mois et demi. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte chez le chef de colline qui l'a référé au CDS pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une fillette violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2022 indique qu'en date du 4 février 2022, sur la colline Mubira, commune et province Muramvya, Isidore Nkunuzimana a violé A.N., âgée de 16 ans, orpheline dont il était tuteur depuis 2010. Selon des sources sur place, Isidore Nkunuzimana a commencé à violer cette fillette quand elle avait 13 ans. Selon les mêmes sources, il a été attrapé en flagrant délit par sa femme et son fils, la nuit, quand il allait se coucher avec la fillette. Le présumé auteur a été arrêté et transféré à la prison de Muramvya.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 13 février 2022, au quartier Mugomere, commune et province Rumonge, A.N., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Bazombanza, membre de la milice Imbonerakure et séropositif. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au centre intégré de Kizuka pour bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 14 février 2022, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de police de Rumonge. En date du 15 février 2022, Gérard en complicité avec son ami surnommé Tivisi lui aussi Imbonerakure s'est évadé du cachot mais il a été réarrêté en date du 16 février 2022.

Une femme battue en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 février 2022 indique qu'en date du 18 février 2022, vers 20 heures, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, un prénommé Apollinaire alias Buringo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 52 ans, a battu sa première femme Daphrose Nizigiyimana, âgée de 48 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, cet homme a pris une machette et l'a poursuivie pour la couper mais la femme a crié au secours avant que les voisins n'interviennent. Selon les mêmes sources, le présumé auteur l'accusait de malversation des récoltes et d'appartenir aux associations qui pratiquent la banque Lambert. En date du 19 février 2021, la femme a porté plainte auprès des autorités communales dont le conseiller social de l'administrateur qui a convoqué cet homme et l'a mis au cachot en lui infligeant une amende de 200 000 fbu avant d'être libérée.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 22 février 2022, vers 21 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Ndabirinde, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 34 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari Jérôme Rurantije, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 43 ans. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rabiho pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mutumba.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 20 février 2022, vers 20 heures, au quartier Mukoro, colline Musave, commune et province Kayanza, D. N., élève en 5^{ème} à l'ECOFO Kayanza, a été violée par Nyandwi et Paul, tous résidants sur la colline Muhweza et de la composante sociale twa. Selon des sources sur place, les présumés auteurs ont rendu visite à la victime et elle les a accompagnés avant de la violer dans un buisson. Selon les mêmes sources, Paul a contraint la victime de passer la nuit avec lui là où il gardait des champs de pomme de terre. Le matin, la victime a été transportée à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

Deux garçons violés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 février 2022 indique qu'en date du 15 février 2022, sur la colline et zone Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, Gérard Sabiraduha, âgé de 16 ans et Elogu Mucowimana, âgé de 15 ans, tous résidents dans cette localité, ont été violés par Aline Mugisha, âgée de 30 ans, originaire de la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, cette femme les a enfermés dans une chambre de sa maison pendant 2 jours où elle leur amenait de la nourriture et des boissons. Aline qui était séparée avec son mari, il y a 8 ans environ, venait de passer 3 ans à Oman exerçant du travail domestique avant de s'installer dans sa maison en zone Mukungu, commune Nyanza-lac. Les administratifs locaux ont alerté la police pour arrêter Aline et a conduit ces deux victimes ainsi que la présumée auteure au CDS Mukungu pour des soins médicaux. Par après, Aline a été conduite au cachot pour des raisons d'enquête.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 2 mars 2022, dans la nuit, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, vers 21 heures, Edouard Nkunuzumukama, âgé de 62 ans, enseignant, membre du parti CNDD-FDD, a tabassé sa femme, enseignante nommée Ngeso, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 49 ans, l'accusant de prostitution. Selon des sources sur place, il a fait sortir sa femme et sa fille la nuit après être rentré ivre et il a même démoli les portes de la maison, a chambardé toutes les affaires de la maison en renversant les récoltes de maïs dans la boue. Selon les mêmes sources, la femme avait porté plainte auprès des chefs de colline et même chez l'administrateur communal qui les a réconciliés mais cette réconciliation n'a pas duré.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 28 février 2022, au chef-lieu de la commune et province Rutana, D.I., âgée de 14 ans, travailleuse domestique chez Chantal, OPJ du commissariat communal de Rutana, a été violée par

Thacien Minani, âgé de 44 ans, policier de ce même commissariat. Selon des sources sur place, la fillette amenait un bébé à sa mère, OPJ Chantal pour l'allaitement quand elle a été violée par ce policier. Celui-ci a été attrapé en flagrant délit et a été arrêté tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour y bénéficier des soins médicaux.

Une femme battue en commune Gatara province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 13 mars 2022, indique qu'en date du 4 mars 2022 sur la colline Mudusi, commune Gatara, province Kayanza, Béatrice Barakamfitiye, a été battue par son mari Havyarimana. Selon des sources sur place, la victime venait des élections collinaires des représentantes du forum des femmes et elle a été accusée d'avoir participé aux activités sans importance.

Un homme battu en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mars 2022 indique qu'en date du 6 mars 2022, dans la nuit, sur la sous-colline Marabe, colline Kivuruga, commune Gatara, province Kayanza, Frédéric Nahimana, sexagénaire, a été battu et blessé au niveau du pied par sa femme Marie Nduricimpa en complicité avec son fils Hungu, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, la victime est souvent battue par sa femme qui lui prive aussi certaines fois de la nourriture et elle est chassée aussi de la maison.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 15 mars 2022, vers 9 heures, sur la colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, E. N., âgée de 14 ans, cultivatrice, a été violée lorsqu'elle était restée seule à la maison par Léonard Nibizi, âgé de 43 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, Léonard a conduit la victime dans un champ de maïs se trouvant tout près de la maison. La victime a crié au secours mais Léonard l'a fermée la bouche avec la main. Après le viol, E.N. a continué à crier et les voisins sont intervenu mais le présumé auteur avait pris le large. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour avoir des médicaments contre la grossesse non désirée et les MST.

Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 12 mars 2022, vers 19 heures, sur la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, une femme prénommée Lucia, âgée de 29 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari, Jean Claude Muhimpundu, âgé de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD et blessée au niveau des yeux. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rudaraza où elle a reçu des soins médicaux tandis que son mari a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga.

Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza

En date du 16 mars 2022, sur la colline Manini, commune Muruta, province Kayanza, Agnès Miburo a été battue par son mari Côme Ndagijimana, un sexagénaire, à coups de main et de pied au niveau du dos. Selon des sources sur place, en outre, en date du 13 mars 2022, Côme avait

blessé sa femme avec une hache au niveau des pieds. Il a été exigé de donner notables deux bidons de bière locale. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 14 mars 2022, sur la colline Mikuba, commune Muruta, province Kayanza, E. N., âgée de 20 ans a été violée par Ernest Nibimpaye de la même localité. Selon des sources sur place, la victime cherchait de l'herbe pour le bétail lorsque Ernest a sauté sur elle puis l'a violée. Selon les mêmes sources, il y avait quelques jours, Ernest avait demandé à cette jeune fille d'être sa deuxième femme mais en vain. Ernest Nishimwe a été appréhendé et conduit au cachot de la commune Muruta tandis que la victime a été emmenée à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza

En date du 15 mars 2022, le soir, sur la sous-colline Gitwe, colline Remera, commune Muruta, province Kayanza, Lamberthe Habonimana, âgée de 57 ans, a été battue par son mari Marc Ndikumana, âgé de 58 ans et blessée au niveau de la tête. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu quand la victime venait des champs. Selon les mêmes sources, Lamberthe a été accusée d'avoir cultivé le champ que son mari programmait de faire louer le lendemain. Sur l'ordre de l'administrateur communal, le présumé auteur a été arrêté par la police puis conduit au cachot communal à Muruta et la victime a été transportée à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2022 indique qu'en date du 2 janvier 2022, sur la colline Nyangunzu, zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, A.H., âgée de 18 ans, élève en 9^{ème} année, à l'ECOFO Nyangunzu, a été violée dans une brousse par son professeur Isidore alias Hwahwa. Selon des sources sur place, la victime était allée à Fota pour rendre visite à sa grande soeur, voisine du présumé auteur. Ce dernier l'a violée après lui avoir donné 5000 fbu. Selon les mêmes sources, la victime a révélé les faits à sa tante après qu'elle ne voyait plus ses menstruations et la tante l'a dit au père de la victime. Ce dernier est allé à l'école où il a battu sa fille et celle-ci a dénoncé son professeur. Après, le directeur de cette ECOFO a rapporté le cas à la Police qui a arrêté le présumé auteur en date du 22 février 2022.

Une fillette violée en commune Butaganzwa province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 20 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, A.B., âgée de 10 ans, a été violée par son oncle, âgé de 20 ans, habitant sur la même colline. Selon des sources sur place, cette fillette s'était rendue chez sa grand-mère pour lui rendre visite et le présumé auteur a profité de l'absence de ses parents pour la violer. Selon les mêmes sources, sa mère a évacué la victime vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police pour des raisons d'enquête.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 19 mars 2022, sur la colline Gihororo, zone et commune Gatara, province Kayanza, Judith Miburo, commerçante, âgée de 43 ans, a été battue par son mari Vital Ndayizeye, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur menaçait de tuer cette femme si celle-ci ne lui donnait pas de l'argent de la vente de boissons de banane.

Une fillette violée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 24 mars 2022, vers 15 heures, sur la sous-colline et colline Kigume, commune Gatara, province Kayanza, C.A., âgée de 10 ans, a été violée dans une rigole près d'une route par Léonard Ntahomvuka, âgé de 35 ans, père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime était avec ses amies et allait chercher des herbes de bétail quand le présumé auteur l'a prise par force et l'a conduite dans une rigole. Selon les mêmes sources, d'autres enfants ont crié au secours et des gens sont intervenus. Cette victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police avant d'être transféré en date du 23 mars 2022 au cachot du commissariat provincial de police à Kayanza.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 29 mars 2022, vers 18 heures, sur la colline Muciro, commune Muruta, province Kayanza, E. I., âgée de 16 ans, orpheline de père, a été violée par son voisin, Audace Nyabenda, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, la victime revenait du marigot pour puiser de l'eau quand le présumé auteur l'a poursuivie jusque chez elle dans la maison. Il l'a prise par force et l'a introduite dans une chambre à coucher où il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère est venue la secourir après avoir entendu des cris et Audace Nyabenda a pris fuite en passant par la fenêtre. Le lendemain, cette victime a été évacuée vers l'Hôpital de Kayanza tandis que ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Muruta.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 3 avril 2022, vers 19 heures, sur la colline Muciro, zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, O.N., cultivatrice, âgée de 25 ans, a été violée par Alexis Ntirandekura, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, la victime venait du marché quand le présumé auteur l'a attrapée, l'a conduite par force dans un champ de maïs, près d'une route où il l'a violée. Selon les mêmes sources, après avoir crié au secours, la victime a été secourue par des voisins qui sont intervenus et le présumé auteur a pris le large.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 31 mars 2022, vers 1 heure du matin, sur la colline Mugomere, centre, commune et province Rumonge, D. H., serveuse au bistrot, a été violée par Alexis Nshimumukiza alias Fagason, chef collinaire des Imbonerakure de Mugomere, Adolphe Manirakiza et Anaclet Toyi, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fillette violée en commune Rango province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 avril 2022 indique qu'en date du 22 mars 2022, vers 14 heures, sur la sous-colline et colline Nyabitwe, commune Rango, province Kayanza,

F.N., âgée de 9 ans, écolière en 3^{ème} année à l'ECOFO Kabuye, a été violée par Egide, âgé de 16 ans, écolier en 6^{ème} année à cette même école. Selon des sources sur place, l'auteur du viol a croisé la victime dans les marais de la sous-colline Nyabitwe en train de chercher de l'herbe fourragère. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée à l'hôpital Musema pour l'expertise médicale et bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot du poste de police Rango pour des raisons d'enquêtes.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 avril 2022, indique qu'en date du 15 mars 2022, vers 3 heures, sur la colline Gitwenge, commune Gatara province Kayanza, Diane Nizigiyimana âgée de 32 ans, a été battue par son mari Emmanuel Hakizimana, commerçant, âgé de 42 ans et lui a fracturé le bras gauche. Selon des sources sur place, le mari entretient des relations de concubinage avec une autre femme de cette localité. Selon les mêmes sources, le présumé auteur n'a pas été inquiété malgré les violences physiques qu'il a infligé à sa femme.

Une fille violée en commune Mukike, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 avril 2022 indique qu'en date du 16 avril 2022, vers 23 heures, sur la colline Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, D. H., âgée de 15 ans, élève, originaire de la commune Mugamba, province Bururi, a été violée par Nkunuzimana, le mari de sa cousine lorsqu'elle dormait. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et elle a été secourue par ceux qui étaient dans la maison tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de Mukike. La victime a reçu les soins au CDS Mukike. Signalons que la victime habite chez le présumé auteur.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 20 avril 2022, vers 6 heures, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, A.I., âgée de 14 ans, originaire de la colline et zone Buhinyuza, de la même commune, a été violée par le surnommé Bobo, membre du parti UPRONA, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, en date du 19 avril 2022, vers 17 heures, Bobo a rencontré la fille au marché de Karuzi et lui a acheté de la bière ainsi que de la brochette. Cet homme l'a conduite chez lui où il l'a violée. Selon les mêmes sources, les voisins ont alerté la police qui a alors arrêté le présumé auteur et l'a conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi. La victime a été conduite au CDS Karuzi pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 avril 2022 indique qu'en date du 15 avril 2022, sur la colline Kabuye, commune Rango, province Kayanza, E.I., âgée de 23 ans, malade mentale, a été violée par Gabriel Bankagakura, âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, la mère de la victime les a surpris dans un champ de haricot. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour subir des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Rango pour des raisons d'enquête.

Une fillette violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 avril 2022 indique que sur la colline Biniganyi, zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, A.N., âgée de 14 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO de Gasange, commune Nyanza-Lac, a été violée par son frère Asmani Ndayisaba, âgé de 56 ans, membre du parti CNDD-FDD, marié. Selon des sources sur place, cette affaire a été connue après que la victime ait une grossesse de six mois. Celle-ci avait été interdite par le présumé auteur de dévoiler le secret en la menaçant de la tuer. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 14 avril 2022 et conduit au cachot du commissariat communal à Nyanza-Lac par la police dudit commissariat.

Une fille violée en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 avril 2022 indique qu'en date du 13 avril 2022, sur la colline Nyantakara, commune Kayogoro, province Makamba, E.N., âgée de 16 ans, a été violée par Faustin, membre de la milice Imbonerakure résidant sur cette colline. Selon des sources sur place, Lucien Sakubu, membre du parti CNL, a mené un plaidoyer pour la justice de la victime auprès de l'administrateur de la commune Kayogoro, Antoine Ndayiragije, qui a ordonné l'arrestation du présumé auteur mais il avait pris le large avec la complicité d'un des élus collinaires prénommé Apollinaire. Celui-ci a été arrêté mais il a été libéré après trois jours lorsque le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Kayogoro. Selon les mêmes sources, la victime a été tabassée par Sylvestre Bucumi, père du présumé auteur lorsque les élus collinaires avaient forcé la victime au mariage avec son présumé auteur. En date du 20 avril 2022, Lucien Sakubu, membre du parti CNL, a été menacé de mort par des responsables collinaires du parti CNDD-FDD dont Baltazar Ndayitwayeko, secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline Nyantakara qui a juré qu'un membre du parti CNL n'aura pas accès à la justice tant que son parti est au pouvoir. Le secrétaire communal du même parti, Kadoyi a renchéri les propos de son subalterne lors d'une décente effectuée sur cette colline en date du 20 avril 2022.

Une fillette violée en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er mai 2022 indique qu'en date du 10 avril 2022, vers 12 heures, sur la colline Gitibu, commune Rango, province Kayanza, I.A.B., âgée de 6 ans, a été violée par un prénommé Edmond, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, la victime allait chercher du bois de chauffage dans un buisson, tout près de son domicile quand le présumé auteur l'a trompée en lui donnant un bonbon. Selon les mêmes sources, la victime a eu peur d'en parler mais suite à des douleurs qu'elle sentait au niveau de ses parties génitales, elle a fini par en parler à sa mère en date du 13 avril 2022. La victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Rango.

Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er mai 2022 indique qu'en date du 22 avril 2022, sur la sous-colline Marongo, colline Rukoma, commune Muruta, province Kayanza,

Liberathe Ndayizeye, âgée de 41 ans, a été battue à coup de pierre au niveau de la tête par son mari Oscar Ntahiraja, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, Oscar Ntahiraja est venu à la maison accompagné par des hommes qui venaient prendre la récolte de maïs de la famille mais la femme s'y est opposée. Les administratifs à la base ont infligé à Oscar une amende de deux bidons de bière. Le même jour, la victime a été évacuée vers un des CDS de la localité avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza.

Un garçon violé en commune Bugarama, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2022 indique qu'en date du 24 avril 2022, dans un cabaret à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, C.N., jeune homme, a été violé après être enivré par Vital Niyonkuru, âgé de 42 ans, chauffeur à l'entreprise Sinohydro exécutant le projet d'aménagement de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi. Selon des sources sur place, la victime qui ne pouvait pas marcher a été conduite dans une structure sanitaire à Magara.

Une femme battue en commune Bukemba, province Rutana

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruranga, zone et commune Bukemba, province Rutana, Emelyne Nibigira, âgée de 37 ans, a été battue et blessée au niveau de la tête à l'aide d'un bâton par son mari Eric Minani, âgé de 42 ans qui l'accusait de relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Emelyne a été conduite au CDS Bukemba pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2022 indique qu'en date du 29 avril 2022, vers minuit, sur la colline Shembati, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jeanine Nzoyisaba, âgée de 33 ans, a été battue à coup de bâtons par son mari, Edmond Bizaneza, âgé de 39 ans et blessée au niveau du dos. Selon des sources sur place, cet homme menaçait cette femme de la chasser du ménage disant qu'il ne veut plus d'elle. Le lendemain, Jeanine a porté plainte aux élus collinaires mais ces derniers ne sont pas intervenus du fait que ces autorités ont été corrompues par le présumé auteur. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux et elle est retournée vivre chez ses parents de peur d'être tuée par son mari.

Une femme violée par des Imbonerakure en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique qu'en date du 29 avril 2022, sur la colline Kibimba, commune Giharo, province Rutana, des Imbonerakure dont Ruhoranyi, responsable collinaire du parti CNDD-FDD à Kibimba, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, ont battu et violé J.M., dans son champ et ont pris le vélo de la coopérative Sangwe qu'elle avait. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont bandée les yeux avec une partie d'un pagne avant de la violer. Après cet incident, elle a été conduite à l'hôpital Kinyinya pour des soins médicaux où elle a quitté en date du 3 mai 2022. Selon les mêmes sources, à l'origine de ces violences sont les conflits fonciers concernant l'exploitation des marais

de Maragarazi qui existent entre son mari, Théoneste Juma, membre du parti CNDD-FDD mais accusé d'appartenir au parti CNL, ancien chef de cette colline et les autorités administratives dont le Gouverneur, Sylvain responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD. Cette femme est allée porter plainte à la police mais Rénovat qui se trouvait sur place l'a chassée en l'accusant de menteur.

Une femme brûlée en commune Kanyosha, Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, sur la sous-colline Gikangaga, colline Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Cécile Nizigiyimana a été brûlée par son mari, Nicolas Ndayishimiye, membre du parti CNDD-FDD, au niveau des seins, du ventre et des cuisses par de l'eau chaude. Selon des sources sur place, cette victime était accusée par son mari d'infidélité. Selon les mêmes sources, Nicolas a été arrêté le même jour puis conduit au cachot du poste de police de Ruyaga, en date du 9 mai 2022, le présumé auteur a été libéré.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, vers 17 heures à la sous-colline et colline Gisoro, commune et province Kayanza, Evelyne Nahimana, âgée de 25 ans, a été battue à coups de bâton par son mari, Joachim Ndamuhawenayo, âgé de 37 ans, à son domicile. Selon des sources sur place, il l'a accusée d'avoir quitté sa maison sans son autorisation. Selon les mêmes sources, son mari l'avait trouvée dehors et l'a introduite violemment dans la maison. La victime a pris fuite vers sa tante sur la colline Kirema.

Une fillette violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, à la sous-colline Mubuga, colline Bubezi, commune et province Kayanza, P.V., âgée de 9 ans, a été violée par Pascal Nduwayo, âgé de 19 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a trouvé la victime en train de jouer avec ses amies et lui a acheté un chapati avant de la conduire derrière une maison pour la violer. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée le même jour vers l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux. Pascal a été arrêté par le chef collinaire et conduit au cachot du commissariat communal de police à Kayanza.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 13 mai 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Gisoro, colline Misave, commune et province Kayanza, Claudine Bucumi, âgée de 41 ans, a été battue par son mari, Léonidas Ndacayirorera, commerçant. Selon des sources sur place, Léonidas avait passé la soirée dans un bistrot de vin de banane appartenant à sa femme et ils étaient rentrés ensemble. Arrivé à la maison, Léonidas a battu sa femme en l'accusant qu'en route elle tentait de traîner les pieds. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au niveau de l'œil et du bras. Cette victime a été évacuée vers l'hôpital pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large craignant d'être arrêté.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2022 indique qu'en du 8 mai 2022, vers 13 heures, sur la colline Kizuka, commune et province Rumonge, A.M., élève de la 7^{ème} année à l'ECOFO Nyamibu, a été violée par Pascal Bigirimana, enseignant des mathématiques à cette école, dans sa maison. Selon des sources sur place, en date du 9 mai 2022, un groupe de parents est allé le rechercher mais il avait déjà déserté l'école. Selon les mêmes sources, en date du 12 mai 2022, Léonard Sirabahenda, chef de zone Kizuka a réuni les directeurs, les membres des comités de gestion de 4 écoles de la colline Kizuka et certains religieux de la place pour parler du cas et étudier ensemble comment prévenir les VSBG en milieu scolaire.

Une fille violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022 indique qu'en date du 12 mai 2022, vers 17 heures, sur la colline Murunga, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, C.I., âgée de 12 ans, a été violée par Aster Mpawenayo, domestique, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, les faits se sont passés dans la maison où travaillait Aster lorsque la victime était venue rendre visite à ses amis. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mugongo-Manga.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022 indique qu'en date du 11 mai 2022, vers 21 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Justine Ndirabika, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 27 ans, originaire de cette colline, a été battue à coups de poing au niveau du visage par son mari, Floris Cibukiro quand ils provenaient d'un bar étant tous ivres. Selon des sources sur place, ils se sont disputés et le mari a battu sa femme et celle-ci a été conduite à L'hôpital de Référence de Karuzi où elle a été alitée. Selon les mêmes sources, par après, Floris Cibukiro a pris fuite.

Une fillette violée en commune Gatara province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2022 indique qu'en date du 5 mai 2022, sur la sous-colline Kigume, colline Butwe, commune Gatara province Kayanza, I.A., âgée de 9 ans, élève en 2^{ème} année, a été violée par Elie Hacimana, cultivateur, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, la victime cherchait des herbes de pâturage pour des lapins et Elie l'a conduite dans un buisson où il l'a violée après lui avoir dit qu'il allait lui montrer l'endroit où il y avait de bonnes herbes. Selon les mêmes sources, en date du 12 mai 2022, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une fille violée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 16 mai 2022, sur la colline Shinya, commune Gatara, province Kayanza, C.N., âgée de 16 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Shinya, a été violée par son enseignant Raymond Ndayiragije dans un marais. Selon des sources sur place, ce dernier rentrait de l'école avec la victime et il lui a dit que si elle n'acceptait pas de coucher avec lui elle ne réussirait pas, avant de la prendre par force. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté par la police à Gatara et conduit au cachot communal de police à Gatara.

Un garçon violé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 24 avril 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-Lac, province Makamba, E. N., âgé de 14 ans, a été violé par Musumari. Selon des sources sur place, la victime a donné des beignets à Musumari qui lui a exigé de partir ensemble à son domicile afin de lui payer de l'argent pour les beignets pris. Arrivé au cimetière, dans un endroit caché, Musumari l'a violé et s'est emparé de tout son argent et de tous les beignets. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police tandis que la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mai 2022 indique qu'en date du 17 mai 2022, sur la colline Mushasha, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, M.N, âgée de 14 ans, a été violée par son père Louis Bizimana, pasteur et membre du parti CNDD-FDD alors que sa mère se trouve en Arabie Saoudite. Selon des sources sur place, le cas a été connu lorsque son père punissait sa fille et cette dernière a dévoilé le secret en disant que le viol se faisait à maintes reprises. Selon les mêmes sources, le crime avait commencé depuis le départ de sa mère, il y a 4 ans lorsque la fille avait 10 ans. Durant ces années, elle avait gardé le secret car son père lui donnait des cadeaux pour garder le silence. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police de la brigade de Gatumba pour des enquêtes en date du 19 mai 2022 mais il a été relâché, en date du 25 mai 2022.

Une fillette violée en commune Kayokwe, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2022 indique qu'en date du 22 mai 2022 vers 17 heures, au quartier Kagoma, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, O. I., âgée de 8 ans, écolière à l'ECOFO Gasumo, a été violée par un boutiquier prénommé Fulgence alias Mudandaza. Selon des sources sur place, la victime rentrait de l'école et en passant devant la boutique, le présumé auteur l'a violée en lui promettant des biscuits. Selon les mêmes sources, la fillette l'a dit à l'épouse de son oncle. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée à l'hôpital de Kibumbu, le lendemain tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Mwaro.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 4 juin 2022, vers 15 heures, sur la colline Buziraguhindwa, commune Muruta, province Kayanza, D. I., âgée de 8 ans, élève à l'ECOFO Buziraguhindwa, a été violée par Claver Nyabenda, âgé de 37 ans, cordonnier, au centre de cette colline. Selon des sources sur place, la victime s'est rendue au lieu de travail de Claver et celui-ci l'a emmenée dans une bananeraie, derrière des bars pour la violer. Selon les mêmes sources, le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot communal de Muruta tandis que la victime a été conduite au CDS Remera à Muruta pour des soins médicaux avant d'être référée à l'hôpital de Kayanza, le lendemain.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 2 juin 2022, sur la colline Gaseri, zone, commune et province Rutana, F.I., âgée de 14 ans, a été violée par Thierry Bikorimana, âgé de 26 ans, originaire de la province Gitega, travailleur domestique chez les parents de la victime. Selon des sources sur place, la victime était seule à la maison en train de préparer la nourriture. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS de Museno pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Butanganzwa, province Kayanza

En date du 6 juin 2022, vers 11 heures, sur la colline Shembati, commune Butanganzwa, province Kayanza, Alice Niyomwungere, âgée de 23 ans, a été battue par Thacien Nsengumuremyi à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, la victime s'était rendue chez Thacien avec qui elle a eu un enfant pour lui demander l'extrait d'acte de naissance afin de faire soigner son enfant. Selon les mêmes sources, Alice a été blessée au niveau de la tête et du bras gauche qui a été fracturé. La victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme violée en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 5 juin 2022, sur la colline Gitaro, commune Kiremba, province Ngozi, L.N., âgée de 80 ans, a été violée par Sylvestre Ntahomvukiye, âgé de 50 ans, natif de la colline Gitaro. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus pour arrêter le présumé auteur puis conduit au cachot de police. En date du 9 juin 2022, Sylvestre Ntahomvukiye a été condamné à une peine de 25 ans de servitude pénale et de payer 3 millions de dommages et intérêt à la victime dans un procès de flagrance tenu au parquet de la République à Ngozi.

Une fillette violée en commune Marangara, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2022 indique qu'en date du 5 juin 2022, vers 10 heures, sur la colline Runda, commune Marangara, province Ngozi, J.I., âgée de 4 ans et 8 mois a été violée par Shaban Niyonkuru, âgé de 16 ans et Bazobabakiriho, âgé de 14 ans. Selon des sources sur place, ils l'ont trompée et l'ont conduite dans une brousse de cette colline.

Selon les mêmes sources, les deux garçons ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police Marangara tandis que la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 juin 2022 indique qu'en date du 5 juin 2022, vers 18 heures, sur la colline Gahinda, commune Burambi, province Rumonge, S.N., âgée de 17 ans, a été violée par un prénommé Désiré alias Rama résidant sur la même colline, cultivateur lorsqu'elle rentrait chez elle à Busaga. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 19 juin 2022 indique qu'en date du 12 juin 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Muremera, colline Pfunda, commune Butaganzwa, province Kayanza, Dorine Cishatse, âgée de 26 ans a été battue et blessée par son mari, Thierry Nimubona, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, elle venait de participer à une fête de mariage de leurs voisins. Selon des sources sur place, elle a été accusée de sortir de l'enclos alors qu'il le lui avait interdit. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juin 2022 indique qu'en date du 9 juin 2022, sur la sous-colline Kibuye, colline Bumba, commune Butaganzwa, province Kayanza, Devotte Manirakiza, âgée de 46 ans, a été battue par un groupe de jeunes Imbonerakure avec la complicité de son mari Isidore Nubusa, âgé de 53 ans. Selon des sources sur place, la victime et son mari se sont disputés sur une affaire familiale. Par après, leur fils Divin Manirakiza, âgé de 18 ans est allé amener un groupe de membres de la milice Imbonerakure dirigés par un certain Sion et ont pris la femme et l'ont conduite loin de la maison pour la battre en tentant aussi de la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs sont restés libres.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juin 2022 indique qu'en date du 18 juin 2022, sur la sous-colline Kansi, colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Damienne Ndayishimiye, âgée de 45 ans, a été battue par Misigaro, âgé de 58 ans, son voisin jusqu'à lui casser le bras droit. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par Misigaro d'être la compagne de sa femme et l'a menacée de lui faire du mal si elle ne cessait pas ses relations. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur est resté libre.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2022 indique qu'en date du 13 août 2022, sur la colline Kibaribari, commune Gatara, province Kayanza, Jacqueline Niyonkuru a été battue et mordue au niveau des bras par son mari, Salvator Ntunzwenimana, âgé de 38 ans en l'accusant d'avoir refusé de faire l'amour. Selon des sources sur place, le présumé auteur est rentré tard la nuit et a demandé à sa femme de faire l'amour avec lui mais cette dernière n'a pas accepté car elle souffrait de la malaria. Selon les mêmes sources, le lendemain, Jacqueline est partie chez ses parents et le surlendemain, ses deux enfants, âgés de 13 ans et de 9 ans l'y ont rejointe après être battus par leur père.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

En date du 18 août 2022, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Domitille Nyandwi, âgée de 50 ans, a été battue à coups de gifles et de poings par son frère, Herménégilde Nsengiyumva. Selon des sources sur place, la victime réclamait à son frère sa part d'une maison familiale héritée de la part de leur père mort en 2021. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par l'intervention des voisins.

Une fille violée en commune Marangara, province Ngozi

En date du 15 août 2022, sur la colline Condori, zone Giheta, commune Marangara, province Ngozi, D. K. K., âgée de 8 ans, a été violée par Hakizimana, âgé de 37 ans. Selon des sources sur place, la victime était l'enfant de la femme du présumé auteur. Il a envoyé l'enfant dans la chambre où il l'a poursuivie et l'a violée. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot du commissariat communal de police à Marangara.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2022 indique qu'en date du 13 août 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Murungu, colline Rutumo, commune et province Rumonge, C. N., âgée de 14 ans, déficiente mentale, a été violée par Marc Ninteretse, âgé de 33 ans, membre de la milice Imbonerakure de Rutumo, cousin de la mère de la victime. Celle-ci avait été violée moyennant 1000 fbu dans un buisson sur le chemin de retour à la maison de cet homme qui l'avait employée la journée dans le débroussaillage des alentours de sa boutique à Murungu. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS de Magara pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté, le même jour, vers 20 heures, par l'administration locale en collaboration avec des membres du comité mixte de sécurité collinaire après des révélations de la victime et il a été remis aux militaires de la position de Murungu qui à leur tour l'ont remis à la police de Rutumo en date du 14 août 2022 avant d'être immédiatement transféré au cachot du commissariat provincial de police de Rumonge accompagné d'un document qu'il a lui-même rédigé et signé en présence des témoins avouant l'infraction et demandant pardon.

Une femme violée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 juillet 2022 indique qu'en date du 16 juin 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Rurinsi, colline Kibakwe, commune Muruta, province Kayanza, H.B, âgée de 35 ans, a été violée par Eric Ziranotse, âgé de 38 ans et Prosper Ndereyimana, âgé de 40 ans, tous de la même localité. Selon des sources sur place, la victime revenait du centre Kibakwe pour faire des achats. Selon les mêmes sources, la victime s'est rendue

à l'hôpital Kayanza pour bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot communal Muruta avant d'être transférés au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Une fillette violée en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juillet 2022 indique qu'en date du 4 juillet 2022, vers 12 heures, sur la colline Bushaka, commune Isare, province Bujumbura, G.I., âgée de 11 ans, a été violée dans une brousse tout près d'un chemin par Déo Nsengiyumva, âgé de 39 ans, commerçant des régimes de bananes, père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime provenait d'une source d'eau pour puiser de l'eau quand elle a été violée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au Centre Seruka pour une assistance médicale tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 6 juillet 2022 et conduit au cachot du poste de police de Rushubi avant d'être transféré respectivement au cachot du parquet à Kabezi, en date du 9 juillet 2022 et à la prison de Mpimba, en date du 19 juillet 2022.

Tentative de viol d'une fille en commune et province Kayanza

En date du 23 juillet 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Kigarama, colline Mpandamigege, commune et province Kayanza, B.I., âgée de 21 ans, a été blessée au niveau du cou par Abraham Niyiragira, âgé de 22 ans et Jean Bosco Miburo, âgé de 24 ans en tentant de la violer. Selon des sources sur place, Astérie Ndikuriyo, boutiquière a appelé la victime dans sa boutique où se cachaient les deux présumés auteurs et a quitté le lieu pour leur céder la place. Selon les mêmes sources, la victime a crié aux secours et la population est intervenue avant que ces jeunes gens ne passent à l'acte. Les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Kayanza en date du 24 juillet 2022.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juillet 2022 indique qu'en date du 12 juillet 2022, au quartier Birimba, au centre-ville de Rumonge, province Rumonge, D.I., âgée de 13 ans, écolière, a été violée à son domicile par Isaac Mateso, membre du parti CNDD-FDD, capitaine d'une équipe de pêche au port de Rumonge. Selon des sources sur place, les parents de la victime ont porté plainte auprès de la police pour que le présumé auteur soit arrêté mais en vain.

Une fillette violée en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 juillet 2022 indique qu'en date du 3 juillet 2022, sur la colline Taba, zone Muhaka, commune Songa, province Bururi, M. N., âgée de 10 ans, vivant avec un handicap mental, a été violée dans une bananeraie par Claver Mperejimana, âgé de 46 ans de ladite colline. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été surpris par les parents de la victime. Celle-ci a été conduite à l'hôpital Matana pour des soins médicaux tandis le présumé auteur a été arrêté en date du 4 juillet 2022 et conduit au cachot du commissariat communal de Songa. Selon les mêmes sources, en date du 9 juillet 2022, le présumé auteur s'est évadé de ce

cachot mais il a été réarrêté le même jour dans la localité de Muyange, colline Gisisye de la même commune par la population de la localité en collaboration avec des policiers qui étaient à sa poursuite.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2022 indique qu'en date du 7 juillet 2022, sur la colline Bubogora, commune Gatara, province Kayanza, Sylvie Akimana, âgée de 28 ans, a été battue à coups de poing par son mari Eric Hatungimana, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la victime essayait de conseiller son mari de rompre le concubinage et de ne plus gaspiller les biens familiaux. Selon les mêmes sources, le présumé auteur n'a pas été inquiété malgré que le CDFC avait saisi l'administrateur communal.

Une femme menacée de mort en commune Shombo, province Karuzi

En date du 6 juillet 2022, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, Ngendakumana, âgée 38 ans, travailleuse de sexe, membre du parti CNDD-FDD a été intimidée et menacée d'être tuée par Agathe, âgée de 42 ans, Giselle Nimubona, âgée de 57 ans, Jeanne Ndinzemenshi et la prénommée Jeannine en l'accusant de fréquenter leurs maris. Selon des sources sur place, il y avait une semaine, Ngendakumana a mis au monde un enfant issu des relations extraconjugales avec Pascal Ngendakumana, mari de Jeanine. Lors des consultations pré-natales, sur la fiche était inscrit Pascal comme père de cet enfant. Après la naissance, Jeanine a demandé le soutien à ces femmes de menacer Ngendakumana. Ce groupe de femmes s'est rendu chez Ngendakumana et l'a intimidée de ne plus approcher leurs maris et qu'elle ne devrait pas inscrire Pascal Ngendakumana comme père de l'enfant à l'état-civil sinon qu'elle serait tuée. Par après, la femme a fait inscrire Gaspard Ruzoza, âgé de 65 ans comme le père de l'enfant et ses fils ont porté plainte auprès des autorités collinaires. Celles-ci ont par après mené des enquêtes dont les résultats ont révélé Pascal comme le père de l'enfant qui a reconnu la paternité de l'enfant avant d'être infligé une amende de 50.000 fbu en plus d'aller le déclarer à l'état civil afin de changer l'extrait de naissance de l'enfant.

Une jeune fille violée en commune Matana, province Bururi

Dans la nuit du 26 septembre 2022, dans une maison utilisée pour faire le sauna à Mahwa, N.G., âgée de 16 ans, élève en 9ème année au Lycée communal Gishiha, commune Matana, province Bururi a été violée par Fabrice Maneno, Imbonerakure, commerçant au marché de Matana. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Matana pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Fabrice Maneno a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de la police à Matana pour des raisons d'enquête.

Tentative de viol d'une fillette en commune Mubimbi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 septembre 2022 indique qu'en date du 18 septembre 2022, sur la colline et commune Mubimbi, province Bujumbura Rural, P.M., âgée de 11 ans, a failli être violée par Evariste Ndekebasabe, âgé de 55 ans. Selon des sources sur

place, la fillette était chez Evariste pour rendre visite à ses amies. Evariste a d'abord demandé à la fillette si elle avait déjà fait des rapports sexuels et il lui a donné ensuite 11000 fbu en lui proposant de faire des rapports sexuels mais l'enfant a refusé. Selon les mêmes sources, l'enfant a rapporté les faits à ses parents qui sont directement allés porter plainte au poste de police de la commune Mubimbi mais le présumé auteur n'a pas été arrêté.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 septembre 2022 indique qu'en date du 18 septembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Médiatrice Niyonzima, âgée de 38 ans, animatrice communautaire, a été battue par son mari en état d'ivresse, Muco Claude, âgé de 42 ans, démobilisé de la FDN. Selon des sources sur place, il l'a battue au niveau de la poitrine avec des coups de chaussures jusqu'à ce qu'elle perde connaissance et les voisins l'ont évacuée vers l'hôpital Buhiga où elle a été alitée. Selon les mêmes sources, la femme venait de demander à son mari de lui donner de l'argent pour acheter des uniformes scolaires de leurs 3 enfants avant de l'attaquer à coups de poings et de pieds.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 22 septembre 2022, sur la colline Canzara, commune et province Kayanza, Rénilde Butoyi âgée de 38 ans, a été battue et cassé son bras à coup de poings par son mari, Mathieu Barakamfitye, âgé de 44 ans. Selon des sources sur place, le couple venait de passer 10 ans sans avoir d'enfants. Selon les mêmes sources, la victime venait de dire à son mari qui rentrait ivre de cesser de gaspiller les biens familiaux en achetant des bières et en les offrant à ses concubines. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et son mari a pris fuite quand les voisins sont intervenus.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

En date du 12 septembre 2022, vers 23 heures, sur la colline Kivuruga, commune Gatara, province Kayanza, Jeanine Niyokindi, âgée de 38 ans a été battue et cassée son bras à coups de poing Etienne Nzigamasabo, âgé de 45 ans, quand il rentrait en état d'ébriété. Selon des sources sur place, cette femme a été battue lorsqu'elle demandait à son mari pourquoi il avait fait louer deux lopins de terre sans son consentement. Selon les mêmes sources, le lendemain, une réunion des membres de la famille du mari et ceux de la victime a été tenue et le mari qui a reconnu sa faute a accepté de payer des frais de soins de santé à la victime.

Une fille violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 10 septembre 2022, sur la colline Gahaga, commune Bukeye, province Muramvya, A.I., âgée de 15 ans, a été violée par son père Boniface Hatungimana, âgé de 51 ans. Selon des sources sur place, les faits ont eu lieu depuis le mois de mars 2022 et son père avait menacé cette victime de la tuer une fois qu'elle aura divulgué le secret. La fille est tombée enceinte d'où les faits ont été connus. Selon les mêmes sources, le viol se commettait dans la maison de son père alors que les autres enfants étaient envoyés à l'école. Le présumé auteur a été arrêté et conduit à la prison de Muramvya.

Une femme blessée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 septembre 2022 indique qu'en date du 3 septembre 2022, vers 19 heures, sur la colline et zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi Jeanine Uwamahoro, âgée de 34 ans, a été battue et blessée à l'aide d'un couteau au niveau de la tête sur l'oreille droite par son mari prénommé Jacques, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 52 ans, sentinelle au Tribunal de Grande Instance de Karuzi. Selon des sources sur place, cette femme s'est plaint contre son mari qui venait de rentrer et ce dernier lui a sauté dessus. Ses enfants sont intervenus et la victime a été conduite directement à l'hôpital du Cinquantenaire de Karuzi tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Karuzi.

Une élève violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 29 août 2022, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba, A. Z., âgée de 17 ans, élève à l'ECOFO Nyanza-Lac, a été violée par Olivier Irankunda, chômeur, dans sa chambre à coucher. Selon des sources sur place, l'auteur présumé, originaire de la colline Rabiro en commune et province Makamba, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police à Nyanza-Lac après avoir vainement tenté des négociations à l'amiable entre sa famille et celle de la victime sous l'égide des administratifs collinaires.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 août 2022 indique qu'en date du 26 août 2022, vers 19 heures, derrière une maison louée à Gakora, sur la colline Kizuka, commune et province Rumonge, Jérôme Ndikumana, âgé de 51 ans, cultivateur, originaire de la commune Mutambu, province Bujumbura rural a violé A.N., âgée de 9 ans, élève en 2ème année à l'ECOFO Gakora. Selon des sources sur place, Jérôme avait promis à la victime du poisson frais et lui avait demandé de lui apporter, le soir, des oignons rouges vendus chez ses parents. La victime s'est rendue chez Jérôme accompagnée de Joëlla, sa voisine, âgée de 10 ans. Après l'offre du poisson frais, la victime a été violée et Joëlla s'est sauvée, avertie qu'elle en payerait cher si elle dévoilait le secret. Le secret a été dévoilé le lendemain et Jérôme a été arrêté puis conduit à la police judiciaire de Rumonge en date du 28 août 2022 à 10 heures.

Une fille violée en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 3 octobre 2022, sur la colline, zone et commune Bukirasazi, province Gitega, M.A., âgée de 12 ans, a été violée par Longin Sinzobatohana, commerçant de 43 ans. Selon des sources sur place, la victime travaillait comme domestique chez Longin et ce dernier avait l'habitude de l'appeler dans sa chambre pour la violer. Ce jour-là, l'enfant a refusé et Longin l'a menacée en lui disant qu'il allait la tuer si elle refusait et si elle révélait le secret à sa femme. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus pour voir ce qui se passait dans la maison car la femme du présumé auteur était au service. Selon les mêmes sources, Longin a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police de Bukirasazi. Après

l'interrogatoire chez l'OPJ, il a été transféré au cachot du parquet de Gitega avant d'être conduit à la prison de Gitega.

Une femme battue et blessée en commune Giheta, province Gitega.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 octobre 2022 indique qu'en date du 25 septembre 2022, vers 22 heures, sur la colline Kiremera, zone et commune Giheta, province Gitega, Consolate Sinamenye, âgée de 43 ans, a été battue et blessée au niveau de l'oeil par son mari, Xavier Ntakarutimana, âgé de 56 ans. Selon des sources sur place, ce dernier venait de rentrer et a pris un couteau pour couper la tête de sa femme en croyant que celle-ci était endormie. Comme cette femme n'avait pas encore pris le sommeil, elle a été touchée au niveau de l'œil et elle a été secourue par des voisins qui l'ont conduite au CDS Giheta avant d'être transférée au Centre Humura. Selon les mêmes sources, le lendemain, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Gitega. Par après, ce présumé auteur a été relâché après un règlement à l'amiable de l'affaire.

Une fille violée en commune et province Muramvya

En date du 3 octobre 2022, sur la colline Mpehe, commune et province Muramvya, K.N., âgée de 17 ans, a été violée par Elvis Hacimana, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, la victime rentrait seule à la maison dans la nuit et elle a croisé Elvis qui lui a proposé de l'accompagner. Selon les mêmes sources, arrivés dans un buisson, Elvis l'a prise par force et l'a violée. La victime a crié et des gens qui sont intervenus ont attrapé Elvis et l'ont conduit au cachot du commissariat provincial de police de Muramvya tandis que la victime a été conduite au CDS de Bugarama pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 5 octobre 2022, à l'hôtel Kanyamuneza, au quartier Swahili, commune et province Rumonge, P.M, âgée de 19 ans, a été violée par OPJ Nathanaël Ntakarutimana, matricule 1490 du commissariat communal de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était détenue au cachot du commissariat communal de police de Rumonge où elle a été sortie par l'OPJ Nathanaël qui l'a conduite à cet hôtel pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime était détenue avec son mari dans ce cachot. En date du 6 octobre 2022, le présumé auteur a été arrêté et en date du 8 octobre 2022, il a été auditionné au cours d'un procès de flagrance par le TGI Rumonge.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 2 octobre 2022, vers 17 heures, à Birongozi, sur la colline, commune et province Rutana, Pascaline Nduwimana, âgée de 23 ans, cultivatrice, a été battue et blessée au niveau du cou à l'aide d'un couteau par son mari, Jean Marie Ndayisaba, âgé de 34 ans, coiffeur à Birongozi. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana avant d'être transférée à l'hôpital de

Makamba tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. En date du 6 octobre 2022, Jean Marie a comparu devant le TGI de Rutana en flagrance et a été condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale principale.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 7 octobre 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Emelyne Nintunze a été battue au niveau de l'œil droit à l'aide d'un bâton par son mari, Eric Minani. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au Centre de Santé de Rutana tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. Selon les mêmes sources, l'origine de cet incident était le refus à son mari de la vente d'une propriété foncière.

Un homme violé en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022, indique qu'en date du 5 octobre 2022, dans la nuit, sur la colline Kavumu, zone Mu-rima, commune et province Kayanza, Emmanuel Nahayo, cultivateur, âgé de 23 ans, originaire de la colline Ngoma, commune Kabarore, province Kayanza, a été violé par Anicet Sindikubwayo, chef de colline Kavumu, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Emmanuel Nahayo qui vivait chez Anicet depuis mars 2022, avait commencé à subir des violences sexuelles au mois de juin 2022, pendant la nuit quand il dormait dans sa chambre. En date du 5 octobre 2022, la journée, il avait tout révélé à la femme d'Anicet Sindikubwayo et celle-ci lui avait demandé de lui faire signe en toussant plusieurs de fois dès que son mari commençait à le violer. Selon les mêmes sources, quand cet homme est revenu comme d'habitude pour le violer, Emmanuel Nahayo a réagi conformément à ce que cette femme lui avait dicté et c'est ainsi qu'Anicet a été attrapé en flagrant délit. Cette femme les a battus à coups de bâton avant de chasser la victime. Cette dernière s'est rendu au CDFC pour rapporter les faits et le responsable dudit centre a porté l'affaire à l'administrateur communal qui a alors ordonné l'arrestation du présumé auteur en date du 6 octobre 2022. Ce dernier a été conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza tandis que la victime a été transférée au Centre Seruka de Bujumbura pour la prise en charge médicale et psychologique.

Une fille violée et mariée de force en commune Gishubi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022 indique qu'en date du 21 septembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Ru-hande, commune Gishubi, province Gitega, J.I., âgée de 16 ans, a été violée et mariée de force par Onesphore Niyikigongwe, âgé de 20 ans, commerçant. Dans l'après-midi, la victime avait été invitée par Onesphore à prendre un verre ensemble dans sa boutique. Selon des sources sur place, la victime qui venait de passer quelques heures dans cette boutique, a demandé à Onesphore de l'accompagner chez elle dans la nuit mais il a refusé et l'a plutôt violée. Selon les mêmes sources, la victime est arrivée à la maison, vers 23 heures, en train de pleurer, a expliqué ce qui lui est arrivée mais ses parents ont refusé de la recevoir et l'ont fait retourner chez Onesphore Niyikigongwe, la même nuit. Le lendemain, Séverin Ndayizeye, OPJ de la commune Gishubi a arrêté le présumé auteur mais quelques heures après, il l'a relâché suite à l'arrangement à l'amiable des parents des deux parties. Celles-ci se sont convenues d'aller à l'Etat-Civil pour marier Onesphore et la victime mais

l'Administrateur de la commune Gishubi, Marie Chantal Nduwayezu s'y est opposé. Après, la victime est descendue en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie où Onesphore a fait louer une maison pour y vivre ensemble avec le présumé auteur.

Une fillette violée en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 octobre 2022 indique qu'en date du 29 septembre 2022, sur la colline Kaganda, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, M.A., âgée de 11 ans, écolière en 4^{ème} année, a été violée dans une forêt par Ndikumana, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, l'enfant rentrait de l'école et ce conducteur de taxi-moto l'a conduite dans cette forêt où il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours mais la population est intervenue deux heures après. Ce conducteur de taxi-moto a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot communal de police de Kiremba tandis que la victime a été conduite au CDS Nyamurenza pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique que du 13 au 20 mai 2022, A. H., enceinte, âgée de 29 ans, a été violée et tabassée à l'aide des bâtons et des coups de pied sur tout son corps, par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Elysée Ngayempore, leur chef au quartier Musama V, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, en date du 13 mai 2022, vers 23 heures, à l'avenue Dama n°19, au quartier Musama V, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura, A.H. avait été attaquée et enlevée de chez elle par ces membres de la milice Imbonerakure qui cherchaient son mari qui était en conflit foncier avec ce chef des Imbonerakure. Celui-ci voulait s'approprier de sa parcelle et s'était même procuré de faux papiers de cette parcelle en conflit. Ces Imbonerakure ont pris cette femme et ainsi que son cousin, Alain Sibomana, âgé de 31 ans et ces deux victimes ont été conduites dans un endroit inconnu. En date du 18 mai 2022, A.H. a été retrouvée par deux femmes qui se rendaient aux champs dans la réserve naturelle de la Rukoko, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural en état critique et ces femmes l'ont emmenée dans l'un des centres de santé de Gatumba pour des soins médicaux et par après, elle a avorté des jumeaux. Alain Sibomana qui était enlevé avec cette femme n'a pas été retrouvé depuis ce jour après que sa famille l'ait cherché au cachot de la zone urbaine de Kanyosha, au cachot de la brigade de Gatumba et au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique qu'en date du 23 octobre 2022, dans l'après-midi, au quartier Kigwati-Rugogwe communément appelé site des déplacés de Buhiga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, A.I., âgée de 3 ans, a été violée par Misigaro, âgé de 47 ans, pensionné de la FDN, chez lui, quand ses parents étaient au marché.

Selon des sources sur place, la victime a révélé les faits à sa mère le soir et celle-ci a directement conduit l'enfant au CDS Buhiga pour des soins. Des infirmiers de garde de ce CDS l'ont examinée, ont trouvé que le sexe de cet enfant était endommagé et l'enfant a été transféré à l'hôpital de Buhiga, le lendemain. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris le large, très tôt le matin du 24 octobre 2022.

Une fille violée en commune et province Kirundo

En date du 17 octobre 2022, sur la colline Rugero, commune et province Kirundo, A.G., âgée de 16 ans, a été violée chez elle par son demi-frère, Anicet Murengerantwari, âgé de 25 ans, pendant la pluie. Selon des sources sur place, la victime venait de l'école et elle a beaucoup crié pour que les voisins viennent la secourir mais comme la pluie tombait elle n'a pas été secourue. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo pour des soins médicaux tandis qu'Anicet a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo pour la suite du dossier. Signalons que le présumé auteur était grandi chez son oncle paternel après la mort de ses parents, à l'âge de 15 ans et ne vivait plus chez son oncle après des études en métier.

Sept filles écolières victimes du trafic d'êtres humains en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 octobre 2022 indique qu'en date du 10 octobre 2022, Hafashimana Eclésiane, âgée de 16 ans, Judith Niyoyitungira, âgée de 15 ans, Médine Igiraneza, âgée de 14 ans, Estella Nibigira, âgée de 14 ans, Divine Kabura, âgée de 17 ans, Anne Lyse Nishimwe, âgée de 13 ans et Anésie Nihorimbere, âgée de 15 ans, toutes élèves à l'Ecole Fondamentale de Nyakuguma, zone Kigwena, commune et province Rumonge, ont été enlevées de cette école et ont été conduites à Kabonga, commune Nyanza-lac de cette province par Elvanie Niyintunze, résidant sur la colline Nyakuguma. Selon des sources sur place, Elvanie Niyintunze avait recruté ces filles et leur a payé des frais de transport jusqu'à Kabonga dans une famille d'accueil dont une cousine d' Elvanie les a fait traverser à la frontière Burundo-Tanzanienne afin de les marier de force aux hommes veufs en Tanzanienne à l'insu de leurs familles. Selon les mêmes sources, en date du 12 octobre 2022, Elvanie Niyintunze qui a été arrêtée par des policiers de Rumonge après avoir été dénoncée par une élève qui a échappé à ce réseau a donné des informations sur les lieux où se trouvaient ces filles. Ainsi, un des membres des familles des victimes s'est rendu en Tanzanie pour chercher les victimes et en date du 24 octobre 2022, il est revenu à Rumonge avec Eclasiene Hafashimana, Judith Niyoyitungira et Medine Igiraneza. Celles-ci avaient déjà été percées les oreilles et avaient commencé à être encadrées pour une nouvelle vie de femme.

Tentative de viol en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 21 octobre 2022, vers 21 heures, sur la route non macadamisée Muramvya centre-commune Bukeye,

M.I., âgée de 34 ans, a failli être violée par Jean Claude Rugeramigabo, âgé de 48 ans, membre du parti CNDD-FDD, chauffeur de véhicule de transport en commun de marque « Toyota Noah », originaire de la colline Burambana, commune et province Muramvya, résidant au quartier Kigwati, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, Jean Claude qui transportait des passagers quittant Bujumbura et se rendant à Muramvya a promis à M.I de la conduire jusqu'à Gitega et tous les passagers sauf M.I. sont descendus à Muramvya. Ce chauffeur a trompé M.I de la conduire à Gitega mais il a dévié l'itinéraire jusqu'à un endroit où il n'y avait personne pour la secourir ; il a arrêté le véhicule, a commencé à contraindre la femme de faire des rapports sexuels; il a déchiré les habits de la dame qui lui a dit d'aller plutôt dans un hôtel proche. Elle lui a même dit que c'est elle qui allait payer les frais d'hôtel et le chauffeur l'a accepté. Une fois ils sont arrivés à un endroit où il y avait des gens, cette femme a crié au secours et des passants sont intervenus. Les forces de l'ordre qui étaient sur les lieux ont arrêté le chauffeur et la victime avant de les conduire la même nuit au cachot de la police.

Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 novembre 2022 indique qu'en date du 28 octobre 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Nyarugongo, colline Bihororo, commune Giheta, province Gitega, A.U., âgée de 3 ans, accueillie par une femme, a été violée par Félix Nduwayezu, célibataire, âgé de 40 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était seule à la maison et ce présumé auteur l'a violée en lui promettant des avocats. Selon les mêmes sources, l'enfant a pleuré, a crié au secours et des voisins sont intervenus. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police à Giheta tandis que la victime a été évacuée vers l'hôpital Saint Joseph de Giheta pour des soins médicaux.

Une femme persécutée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 29 octobre 2022, vers 21 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Sabimbona, âgée de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD, a failli être tuée par son mari, Bushanyagari, âgé de 33 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, Bushanyagari, est rentré du bistrot étant ivre et arrivé à la maison, il a pris une machette pour tuer sa femme mais celle-ci a pris fuite avec ses enfants. Selon les mêmes sources, par après, Bushanyagari a tué sa vache sur place avant d'être arrêté par les voisins qui l'ont conduit au cachot de la police à Buhiga. Bushanyagari voulait vendre une parcelle de marais et un boisement de cèdres mais sa femme s'y était opposée.

Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 3 novembre 2022, vers 18 heures, sur la colline Gihehe, zone Kabanga, commune Giheta, province

Gitega, A. M., âgée de 8 ans, a été violée par Claver Ndayisenga, cultivateur, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, la victime venait de la colline Muyange voisine de la colline Gihehe, où elle avait passé la journée chez ses cousins. A mi-chemin, l'auteur du crime l'a croisée et l'a violée après l'avoir menacée de la tuer si elle refusait. Selon les mêmes sources, la victime a crié en disant "Ntabara, ndapfuye" [*au secours, je meurs*] et les habitants se sont vite précipités vers le lieu et ont arrêté Claver et l'ont conduit au poste de police de Giheta tandis que la victime a été conduite au Centre Humura pour les soins. Le présumé auteur a été par la suite transféré à la prison centrale de Gitega après un procès de flagrante tenu en date du 7 novembre 2022.

Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 2 novembre 2022, le matin, sur la colline Nyarurambi, commune Gatara, province Kayanza, Firmin Miburo âgé de 52 ans a été blessé au niveau du tibia par Astérie Ntahomvukiye, sa femme. Selon des sources sur place, la victime voulait commercialiser du charbon de bois à l'insu de sa femme. Selon les mêmes sources, après 30 minutes de querelles, Astérie a pris un gros caillou et l'a lancée au niveau du tibia de son mari. Selon les mêmes sources, des voisins sont vite intervenus et conduit la victime au CDS Gatara pour des soins médicaux. Astérie a été arrêtée et conduite au cachot communal de Gatara. En date du 4 novembre 2022, elle a été relaxée sous la demande de son mari et elle est pour le moment libre à leur domicile.

Une personne violée en commune et province Kirundo

En date du 8 novembre 2022, dans une brousse, à 50 mètres du poste de police de la colline Ceru, commune et province Kirundo, M. , malade mentale, a été violée par le nommé Safi, policier. Selon des sources sur place, ce policier a acheté des beignets pour tromper cette fille. Selon les mêmes sources, la population l'a attrapé en flagrant délit. Ce policier, séropositif a été arrêté et détenu au cachot du parquet Kirundo tandis que la victime reçoit des médicaments antirétroviraux au CDS Rukuramigabo.

Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 novembre 2022, vers 21 heures, sur la colline Magamba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Espérance, membre du parti CNDD-FDD âgée de 36 ans a failli être tuée par le nommé Mudéyi, son mari, membre du CNDD FDD, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, Mudéyi est rentré ivre et a commencé à injurier sa femme. Selon les mêmes sources, Mudéyi a pris une machette et l'a blessée au niveau du coup et aux mains quand Espérance tentait de se

défendre. Les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Buhiga tandis que Mudeyi a pris le large.

Un homme brûlé en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2022 indique qu'en date du 10 novembre 2022, vers 23 heures, sur la colline Gatebe, commune et province Muramvya, Jean Berchmans Ndayisenga, âgé de 47 ans, a été brûlé à l'aide d'un sachet par son épouse, Violette Nduwimana, âgée de 39 ans alors qu'il dormait. Selon des sources sur place, Jean Berchmans avait vendu un porc à l'insu de sa femme. Celle-ci lui a demandé où se trouvait l'argent reçu mais son mari n'a rien répondu et Violette l'a brûlé quand il dormait. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au centre de santé de Bugarama, le lendemain matin tandis que la présumée auteur a été conduite au cachot de la police où elle a passé trois jours avant son transfert à la prison de Muramvya.

Une personne battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2022, indique qu'en date du 14 novembre 2022, sur la sous-colline Nyabihuna, colline Biganda, commune et province Muramvya, Mpawenayo, âgée de 36 ans, a été battue à coup de houe au niveau de la tête par son époux, Dieudonné Nsavyimana, âgé de 41 ans. Selon des sources sur place, cette femme a été battue quand elle demandait à son mari pourquoi il avait vendu des engrais chimiques à son insu. Selon les mêmes sources, la victime a perdu connaissance et des voisins l'ont conduite à l'hôpital de Muramvya tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police avant d'être relâché quelque temps après.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 19 novembre 2022, sur la sous-colline Kigwati, colline Mukoni, commune et province Muyinga, E.B., âgée de 11 ans, originaire de cette colline, a été violée à son domicile par Issa Niyonsaba. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait surpris la petite fille qui s'apprêtait à aller puiser de l'eau et l'a violée en la menaçant de la tuer si elle osait crier. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police, en date du 23 novembre 2022.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, sur la sous-colline Kirwati, colline Mukono, commune et province Muyinga, U.A., âgée de 15 ans, a été violée par Ezéchiél, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Kara, commune Buhinyuza de la même province. Selon des sources sur place, la victime a été trompée

par Ezéchiel qui lui a offert des cadeaux et de l'argent. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite tandis que la victime a abandonné ses études car elle est tombée enceinte.

Une fille violée en commune Kabarore, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 16 novembre 2022, sur la colline et zone Mparamirundi, commune Kabarore, province Ngozi, A. M., élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Randa, âgée de 16 ans, a été violée par Alexis Ndagijimana, commerçant, chez lui. Selon des sources sur place, informés que la victime avait passé la nuit chez Alexis, des frères de la victime ont encerclé l'enclos du présumé auteur avant d'informer les administratifs de cette colline. Ces derniers ont arrêté la victime ainsi que le présumé auteur et les ont conduits au cachot de la zone Mparamirundi avant le transfert du présumé auteur à la prison de Ngozi. Selon les mêmes sources, la fille avait mis au monde en 2020 après avoir été engrossée par Alexis et elle avait interrompu ses études qu'elle avait reprises après 2 ans.

Une femme malmenée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2022, sur la colline et commune Buhiga, province Karuzi, des habits de Bimenyimana, membre du parti CNDD-FDD, âgée 32 ans, vendeuse des ognons et épices, ont été brûlés par son mari Jean Marie, âgé de 63 ans, démobilisé, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la genèse de cet acte est que cette famille n'est pas en bon terme depuis leur union il y a plus de 10 ans. Le vieil homme craint et accuse toujours sa femme de prostitution. Bimenyimana avait quitté son mari et venait de passer trois mois chez elle. Selon les mêmes sources, les enfants sont allés voir leur maman et l'a informé que leur papa vient de brûler tous les habits qu'elle a laissés à la maison avec de l'acide sulfurique et la femme s'est rendue à la police. Un OPJ est allé faire un constat et a arrêté Jean Marie qui a été conduit au cachot de la police à Buhiga accusé d'avoir brûlé les habits de sa femme.